

"C'est l'Eglise qui puise dans l'Evangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il y a d'âpreté et d'aigreur, l'Eglise qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de conformer à ceux-ci la vie et les moeurs de chacun, l'Eglise qui, par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres."

RERUM NOVARUM

LE FRONT OUVRIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Supplément au Journal
 PARENTAU J. PIRE.
 1030 DE LARALE
 87A

le numéro

et administration:

1037, St-Denis,
 Montréal
 Publié à Ottawa.

VOL. 6, No 17

"POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN"

25 MARS 1950

L'EGLISE DEFEND LE TRAVAILLEUR

L'Eglise tout en demandant au travailleur de prendre sa condition en patience ne lui commande pas n'importe quelle soumission - Elle a toujours pris la défense du faible - En France par exemple, "les ouvriers, déclare Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, se tournent maintenant vers l'Eglise, dans l'espoir qu'Elle puisse leur venir en aide".

—Ecoute ! J'en ai assez des sermons à l'église sans que tu viennes me bâdrer avec tes histoires ! Si on suivait toujours ce que l'on nous prêche à l'église, il faudrait se laisser écorcher vif sous le prétexte qu'il nous faut aimer notre prochain !

—Tu te trompes, Ernest ! S'il y a quelqu'un dans le monde qui a pris la part de l'ouvrier, l'a protégé, l'a formé, c'est bien l'Eglise !

—Oui ! Sans doute avec des sermons sur les délices de l'au-delà pour ceux qui sont des damnés sur la terre ! Ça me suffit !



—Pardon ! L'Eglise ne se borne pas à enseigner la patience au travailleur. Sans doute qu'elle l'y invite en attendant que la situation s'améliore, mais elle n'a jamais cessé de réclamer pour l'ouvrier sa juste part des biens de ce monde. Elle n'a jamais cessé non plus, de rappeler aux riches qu'ils doivent faire part de leur superflu à leurs frères dans le besoin.

—Mais de quoi se mêle l'Eglise d'intervenir ainsi dans nos affaires ? La place des curés, c'est à l'Eglise et dans leurs presbytères pour répondre à ceux qui ont besoin de leurs secours spirituels.

Le reste de la phrase se perdit alors que mes deux copains sautèrent dans leur tramway à la sortie de l'usine. A mon retour, je me pris à songer qu'il y avait une foule de catholiques qui établissent une démarcation complète entre la religion et leur vie quotidienne.

A PROPOS DE GREVE

Est-il vrai, par exemple que l'Eglise se désintéresse du sort des travailleurs et que, seuls, quelques prêtres-ouvriers se font les propagandistes d'une doctrine sociale au nom de l'Eglise ?

Qu'il nous suffise de rappeler deux simples faits qui contredisent cette assertion :

Le premier se rapporte à la grève d'Asbestos. N'a-t-on pas entendu alors l'archevêque de Montréal, Son Excellence Mgr Charbonneau, s'écrire en pleine église Notre-Dame, que lorsqu'il y a conspiration pour écraser la classe ouvrière, c'est du devoir de l'Eglise de protester. On se rappelle que dans toutes les paroisses du diocèse, des collectes publiques furent faites aux églises pour venir en aide aux mineurs affamés par des patrons sans entrailles.

L'autre fait est plus récent. Au début de 1950, plusieurs patrons ont fermé leurs usines (lock-out) pour ne pas accorder d'augmentation de salaire en France. Son Excellence Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, de constater: "Nous assistons présentement, dans bien des milieux, à une offensive renouvelée de la part du capitalisme égoïste".

LES OUVRIERS SE TOURNENT VERS L'EGLISE
 Mgr Théas, qui a acquis une réputation mondiale durant la guerre par ses sorties contre les nazis et le régime de Vichy et qui fut plusieurs mois prisonnier des Allemands, a attribué la plus grande partie du blâme aux patrons:

"Dans les circonstances actuelles, une bonne partie de la classe ouvrière doit endurer de grandes privations. Nous assistons en divers milieux à une reprise de l'offensive capitaliste. Après avoir attendu l'heure de sa libération, après avoir cru à la marche ascendante de la classe ouvrière, et après avoir espéré qu'il pourrait enfin exercer une certaine influence au sein des organismes économiques et sociaux de son pays, l'ouvrier se sent maintenant repoussé, malmené et exploité".

Dans un appel pour aider les ouvriers, il disait au clergé de son diocèse: "cette crise présente un nouvel aspect: les ouvriers se tournent maintenant vers l'Eglise, dans l'espoir qu'Elle puisse leur venir en aide".

C'EST L'AFFAIRE DE L'EGLISE

Certains diront que ce n'est pas l'affaire de l'Eglise d'intervenir dans des disputes économiques. Ils se trompent. Au contraire, affirme Pie XI reprenant une affirmation de Léon XIII: "Nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur les problèmes économiques et sociaux". "Il y aurait erreur, de continuer Pie XI d'affirmer que (l'ordre économique) ne dépend en aucune manière de (l'ordre moral)".

Ce droit de l'Eglise lui vient du droit de se prononcer sur toute question.

Le protestantisme a ouvert la bataille de l'Eglise sur le champ de la religion, de la doctrine en faisant du Credo une affaire "d'opinion". Depuis l'avènement du capitalisme, l'autorité de l'Eglise est combattue sur le terrain de la moralité parce que le capitalisme a fait des 10 commandements de Dieu une "affaire d'opinion", c'est pour cette raison que des catholiques qui vivent



dans une atmosphère capitaliste répugnent d'admettre le magistère de l'Eglise dans le domaine économique.

TEMOIGNAGE D'UN ECONOMISTE PROTESTANT

John Maurice Clark, un éminent économiste américain comprend bien toutes les difficultés de l'Eglise qui veut introduire des principes de morale chrétienne dans les affaires. Il écrit:

"L'Eglise fait face à une tâche difficile en essayant de réintroduire des principes de morale dans une structure économique qui est fermement établie et qui a grandi depuis quelque 170 ans sans se soucier de la morale".

Le capitalisme moderne ignore à ce point les principes de la morale chrétienne que le "juste salaire" est chose inconnue, que les prix sont fixés de façon à réaliser le plus grand profit possible et que l'homme qui "réussit", c'est celui qui se fait une fortune dans le moins de temps possible.

IGNORANCE VOLONTAIRE

On ne peut plus plaider ignorance aujourd'hui: l'Eglise par la voix de ses pontifes: Léon XIII, Pie XI, Pie XII, a énoncé une doctrine claire, précise sur la question sociale. Les encycliques papales sont en vente partout; des contingents de sociologues, de prêtres s'efforcent de l'expliquer et de la faire entendre au monde; de nombreux mouvements spécialisés travaillent au relèvement du prolétariat en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise, en présentant des "solutions fondées sur la justice sociale, la charité, exprimées non seulement par des paroles mais par des actes".

Sans doute qu'il y a encore des hommes qui, tout en se disant catholiques, en se réclamant même de son enseignement social, se parent de la doctrine pour cacher leurs "exactions" comme le dit Pie XI, afin de repousser les réclamations justifiées des ouvriers.

Mais l'Eglise réprouve cette attitude de certains patrons: et c'est justement à cause d'eux que l'Eglise est souvent accusée de prendre le parti des riches et de n'avoir aucune sollicitude pour les déshérités.

"Apparence fautive et accusation calomnieuse, toute l'histoire de l'Eglise en fournit la preuve." dit Pie XI.

Pour vous convaincre, chez vous, ce soir, lisez un peu les encycliques !

Le FRONT OUVRIER

La montée douloureuse des jeunes travailleurs

Le Young Catholic Worker, un bulletin qui s'adresse aux jeunes travailleurs catholiques de Chicago, raconte ainsi la déchéance de plusieurs jeunes travailleurs qui ne trouvent plus à s'embaucher:

Acte 1—Pendant les deux premières semaines de son chômage, Johnny achète les journaux et parcourt les annonces classées; il appelle de ses amis pour leur demander s'ils ne connaissent pas un endroit où il pourrait s'embaucher. Il bat le pavé du matin au soir en quête de travail.

Acte 2—La mère de Johnny commence à lui dire son fait; la famille le boude à cause de sa condition de chômeur. Il commence à emprunter quelque argent de ses amis. Après avoir cherché du travail dans la matinée, probablement qu'il s'en va au cinéma pendant l'après-midi.

Acte 3—Finalement Johnny rencontre deux ou trois types du voisinage qui sont aussi sans travail. Ils vont se rencontrer autour d'une table de billard ou dans une taverne pour discuter entre eux de la "dûreté des temps".

Morale: Une société qui permet un tel abrutissement qui finit souvent par la perversion se condamne elle-même. Et elle disparaît en peu de temps s'il ne se trouvait sur la route de ces jeunes désemparés de ces mouvements divers et courageux qui prennent leurs responsabilités et qui veulent sauver ce qu'il y a encore de bon chez l'homme.

C'est justement le cas de la J.O.C. qui tend la main aux jeunes travailleurs désemparés pour les remettre sur le bon chemin. C'est dommage, tout de même, qu'on ne sache pas reconnaître tous ces bienfaits en certains milieux!

Ouvrier, aide-toi toi-même!

A une récente assemblée du Conseil syndical de Chicoutimi les officiers ont étudié les problèmes financiers de leurs syndicats. Les ouvriers reconnaissent, en général, que le syndicat les protège, les défend, négocie pour eux des contrats avantageux, mais souvent cette reconnaissance reste toute verbale et ne s'exprime pas dans les agissements des syndiqués.

On tire l'oreille pour payer ses cotisations, on néglige d'assister aux assemblées, on n'écoute pas les directives. C'est un réel problème et un grand mal.

Le syndicat a besoin de l'appui financier et moral des membres. Comment tenir en branle une organisation si on ne se donne pas la peine de la soutenir? Comment revendiquer avec force quand les syndiqués laissent tout le poids du fardeau aux officiers du syndicat? Comment agir d'une façon ordonnée, exercer les pressions qui s'imposent si l'on n'assiste pas aux assemblées, si on ne prend pas les directives?

"Les premiers apôtres des ouvriers seront des ouvriers", dit Pie XI. Comment espérer un changement de l'ordre social si les principaux intéressés, les ouvriers, attendent des autres un gâteau tout cuit?

Il faut que tous mettent la main à la pâte, que tous exercent une action commune que tous les efforts soient tendus vers un même but pour réussir une entreprise collective. Le salut de la classe ouvrière ne saurait être obtenu autrement. Ouvrier, aide-toi, toi-même!

La semaine de 5 jours pour les employés du téléphone du Saguenay

Le Syndicat National des employés du Téléphone du Saguenay et du Lac St-Jean vient de signer un beau contrat avec la compagnie du Téléphone Saguenay-Québec.

Il a obtenu pour tous les employés du réseau la semaine de 43 heures dans une semaine de travail de cinq jours, avec le même salaire.

Dans la région du Saguenay, c'est une innovation que la semaine

de travail de cinq jours et il est à espérer que cet exemple sera suivi dans bien d'autres entreprises. La chose s'imposera d'autant plus qu'avec toutes les améliorations qui se font dans l'organisation technique des industries, il faudra certainement avant longtemps en venir à la réduction générale de la semaine de travail sans diminution de revenu.

Mort aux monopoles

On nous chante souvent que les grosses entreprises sont très avantageuses au point de vue économique: les monopoles privés en régime capitaliste et l'Etat, en régime socialiste et communiste, disent que plus une industrie est grosse, horizontalement et verticalement, plus bas est le prix du produit.

Cette assertion n'est pas exacte. En effet, lorsqu'une industrie grossit, le loyer ou les taxes foncières qu'elle doit payer augmentent, de même que les assurances, les taxes et l'entretien de la machinerie, pour ne pas parler du capital "mouillé". Et lorsque la production doit ralentir, ces coûts "fixes" demeurent. Dans ce cas, il est impossible de baisser les prix, même quand les travailleurs sont en chômage.

Par ailleurs, la production massive détruit la valeur humaine dans l'homme: "la matière inerte sort ennoblée de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent", dit Pie XI. Dans ces grosses entreprises, le travailleur perd le sentiment de sa responsabilité: il devient un "sans dessin", un automate, un accessoire de la machine.

C'est pourquoi il faut travailler à la restauration des petites entreprises et souhaiter la fin de ces monstres économiques que sont les grosses entreprises industrielles, les grosses exploitations agricoles, de même que les gros gouvernements. Pour réaliser la promotion de l'ouvrier à la condition humaine, il faut que l'homme domine les choses inertes, la matière, ses propres créations sinon il restera son esclave.

Erreur de M. St-Laurent

M. St-Laurent vient d'adopter "une attitude fautive", selon l'expression du journal Le Droit d'Ottawa, au sujet de l'envoi d'un ambassadeur canadien auprès du Saint-Siège.

On sait que la C.T.C.C., lors de sa dernière visite auprès du gouvernement fédéral a pressé M. St-Laurent de faire cette nomination. Bien qu'il se soit déclaré personnellement favorable au projet, qu'il en comprenne la valeur et la portée, M. St-Laurent ne veut pas le mettre à exécution de crainte de froisser certaines gens qui y verraient des concessions faites au catholicisme. Selon M. St-Laurent, cela déclencherait une controverse nuisible à l'unité nationale. C'est pour cela que M. St-Laurent demande que l'on attende que tout le monde soit d'accord avant de nommer un représentant auprès du Vatican.

Les catholiques composent près de 45 pour 100 de la population du Canada; par ailleurs, nombre de protestants sont favorables à cette nomination. Il ne resterait donc qu'une infime minorité pour s'opposer à cette nomination et c'est cette minorité qui dicte ses volontés au gouvernement.

Lorsqu'on a déclaré la guerre en 1939, l'unanimité était loin de régner: lorsqu'on a imposé la conscription aux Canadiens français, l'unanimité était loin de régner.

S'il faut attendre que tout le monde soit d'accord, jamais le Canada n'aura de représentant auprès du Vatican comme jamais nous n'aurions fait la guerre à Hitler, jamais nous n'aurions eu la conscription s'il avait fallu réaliser l'unanimité.

La nomination d'un représentant auprès du Vatican ne requiert pas la coercition, ni l'enrôlement forcé et ne conduit pas à l'effusion de sang comme ce fut le cas de la guerre; au contraire, tout le monde reconnaît qu'il n'en pourrait résulter que du bien et des avantages certains pour le Canada sans aucun désavantage si ce n'est le froissement de l'orgueil de quelques enrégés.

"Le gaspillage: un péché"

Le 14 septembre dernier, les archevêques et évêques de Ligurie, Italie, ont signalé dans une lettre collective que souligne la revue Desjardins, les violations de la loi divine, les plus évidentes, les plus graves, les plus dangereuses. Voici ce qu'ils disent du gaspillage:

"Les évêques constatent l'existence d'un luxe outrageant, d'un gaspillage d'argent outré, d'opulentes et irritantes exhibitions.

Ces excès concernent un nombre restreint de personnes et d'idées diverses et opposées. Ils s'avèrent plus ou moins partout, mais particulièrement dans les centres et

dans les stations balnéaires en vogue. Ils constituent l'une des plus graves provocations sociales car ils ne sont pas proportionnés aux conditions du pays et sont une sorte de défi aux dures épreuves et aux tristes misères de l'heure actuelle. Mais surtout cette attitude est un péché."

N'est-ce pas ce qui se passe chez nous? Que de millions dépensés en boissons, orgies, sorties folles, excursions. De tels gaspillages sont-ils permis quand il y a tant de misères à côté de nous? "Cette attitude est un péché" disent ces évêques!

Un ouvrier qui voit clair

"T'es fou, ma foi! Avec cinq enfants, vouloir courir toutes les assemblées de la section, assister à toutes les réunions!

—C'est justement à cause de ma femme et de mes cinq enfants que je suis dans l'action! Parce que je suis ouvrier et père de famille, je porte toutes les difficultés de la classe ouvrière et je m'occupe des affaires des familles ouvrières!"

Ce dialogue échangé entre deux ouvriers à la sortie de l'usine pose tout le problème de la famille dans la promotion ouvrière.

La famille tout entière doit participer à la libération ouvrière; pour cela elle doit vaincre des ennemis du dehors et du dedans.

Les ennemis du dehors, ce sont ceux qui tiennent à l'idée que le combat ouvrier se mène sur le seul terrain syndical ou sur le terrain politique; les ennemis du dehors, ce sont encore les tentations qui nous assaillent: plaisirs, cinéma, repos, tranquillité, etc.

Les ennemis du dedans, ce sont ceux qui font de la famille, un cercle fermé où l'on oublie tout, où l'on doit se replier pour oublier les tracés du jour et vivre "bourgeoisement".

LE RÉGIME LUI-MÊME SAPE LA FAMILLE

N'est-ce pas le régime lui-même qui sape la famille et qui empêche la promotion ouvrière? Travail des femmes, logis étroits, etc. Si la famille ouvrière actuelle envisage la vie familiale comme une prérogative bourgeoise, c'est que seuls, jusqu'ici, les bourgeois avaient le droit à la vie de famille, à la sécurité, à la tranquillité. La vie familiale du travailleur est tellement fragile qu'elle s'oppose parfois à l'action sur le plan ouvrier de peur de se briser.

C'est pour cela que la famille tout entière doit prendre place au combat ouvrier. Pour cela, la famille ouvrière doit perdre cet aspect étroit, fermé, égoïste qu'elle a dû prendre dans un geste de défense. La famille étant la cellule mère de la société doit se lancer à l'action, doit se donner en tant que corps.

C'est d'ailleurs le mérite de la L.O.C. de lancer ainsi toute la famille dans le combat ouvrier.

Croisade de paix lancée par Pie XII

Sa Sainteté le pape Pie XII vient d'adresser au monde catholique une encyclique dans laquelle il invite tous les fidèles à participer à une croisade de paix. Le dimanche de la Passion devrait être partout consacré à offrir des prières pour que les chefs des nations trouvent enfin "des remèdes opportuns pour remédier aux maux actuels".

Pie XII s'est dit alarmé devant la course actuelle aux armements. Des nations ont rejeté Dieu, a dit le pape, et la méfiance règne maintenant dans les relations internationales. Le Souverain Pontife s'est aussi élevé contre la suppression des libertés religieuses dans les pays du rideau de fer.

IMPOT SUR LE REVENU

Question:

Mon fils qui était mon dépendant en 1948, ne l'est plus en 1949, par le fait qu'il a gagné \$512.00. Je gagne moi-même \$2,400.00 et je comprends que j'ai droit à une exemption de \$2,000.00 seulement, vu que mon fils a gagné plus que \$500.00. Je suis donc sujet à la taxe sur \$400.00 à 15% ce qui représente \$60.00 de taxe à payer. On me dit que ceci peut se réduire. Pouvez-vous m'expliquer de quelle manière?

Réponse:

Oui, si vous ajoutez à votre rapport, le \$12.00 d'impôt pour effacer le surplus du \$500.00 gagné par votre fils, vous aurez droit de prendre votre fils comme dépendant; il sera exempté pour \$400.00, vous-même pour \$2,000.00, ce qui fait un total de \$2,400.00 et vous n'aurez aucun impôt à payer autre que \$12.00 au lieu de \$60.00.

J. U. LAGARDE, A.P.A.

Comptable public accrédité
Conseiller impôt sur le revenu



1104 ST-ZOTIQUE EST,
coin Christophe-Colomb
Montréal 10. DO. 5433

Vient de paraître

un ouvrage qui fait réfléchir

SCANDALES DE L'ECONOMIE

Introduction à l'économie de demain

par Fernand BOURRET
rédacteur en chef du "Front Ouvrier"

Préface de Théophile BERTRAND
de la revue "L'ÉCLAIR"

240 pages : \$1.50 (par la poste : \$1.60)

"UN OUVRAGE DENSE ET RICHE"
(Daniel-Rops)



ÉDITIONS
OUVRIÈRES

1037,
rue St-Denis,
Montréal (18)
L.A. 4131

Représentations:
Éditions
Ouvrières
de Paris

Economie et Humanisme

Sherbrooke-NOTRE FUTUR MAIRE-Sherbrooke



ELECTEURS, PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE SHERBROOKE

Le 28 mars prochain, vous devez remplir votre devoir de citoyen Sherbrookois. Vous aimez votre ville, vous voulez la voir progresser, se développer comme les autres centres, vous souhaitez un grand Sherbrooke moderne et propre, accueillant pour le touriste, soucieux du bien-être de ses résidents, dans ce cas, n'hésitez pas à remplir votre obligation, faites consciencieusement votre part.

VOTEZ MARDI LE 28

Le candidat à la mairie, qui mérite votre confiance, celui qui connaît les affaires municipales, celui qui connaît les besoins, les problèmes de la Cité et des classes qui composent sa population, celui qui veut du soleil dans tous les foyers, celui qui connaît les besoins de notre jeunesse, et qui peut lui aider, c'est votre candidat et le nôtre, c'est celui que la population et non une clique veut, c'est

ARMAND NADEAU

Armand Nadeau veut que ce soit la population de tout Sherbrooke qui choisisse son Maire, et non pas un petit groupe à tous les deux ans.

Armand Nadeau veut que les électeurs de Sherbrooke aient le même privilège que les électeurs de toutes les villes du monde. C'est-à-dire le droit de VOTE à la mairie.

Il prétend que ceux qui ont créé la légende de l'alternance des maires à tous les deux ans, n'avaient pas le droit d'engager l'avenir de Sherbrooke, pour des générations futures.

Ceux qui vivent à Sherbrooke aujourd'hui, qu'ils soient locataires ou propriétaires ou résidents, ont le droit de choisir à leur goût leur maire, puisque ce sont eux qui payent les taxes.

Une légende comme celle-là est stupide et injuste quand elle prive les citoyens d'une ville de 50,000 âmes du droit de voter pour le choix du premier magistrat.

Il ne s'agit pas d'une lutte de race, de religion ou de nationalité, il s'agit d'une lutte juste pour et au nom du simple bon sens.

Un maire devrait être capable de solliciter un deuxième ou troisième mandat de ses électeurs, s'il a été à la hauteur de la confiance que l'on a mise en lui, qu'il soit canadien-français, anglais, etc., etc.

L'alternance des maires à tous les deux ans est une formule désuète et ridicule qui ne peut servir que contre vos propres intérêts.

Pas une maison d'affaires sérieuse n'adopterait SEMBLABLE LIGNE DE CONDUITE.

Si un maire est à la hauteur de ses fonctions, s'il travaille dans l'intérêt des administrés, s'il a à coeur le développement et le progrès de la ville, pourquoi ne pas le garder, pourquoi le remplacer ?

Et cela parce qu'il y a 75 ans, quatre ou cinq individus ont décidé, sans consulter la population qu'à tous les deux ans, Sherbrooke devait se donner un nouveau maire ? De quel droit pouvaient-ils imposer leur volonté aux générations futures et défranchiser, priver de leur droit de vote les électeurs, propriétaires, locataires et résidents de Sherbrooke.

La lutte pour le bon sens.

La lutte pour le progrès.

La lutte pour la justice.

La lutte pour vos enfants.

La lutte pour la garantie de vos droits de citoyens.

C'est la lutte que fait votre candidat.

Appuyez-le, aidez-le, secondez-le, le 28.

VOTEZ POUR ARMAND NADEAU

Vol. VI
No 17

LE FRONT OUVRIER

25 mars
1950

POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN

Journal d'éducation ouvrier indépendant de tout parti politique. Propriété du Centre Social Ouvrier Inc. Il n'engage que sa direction.



1037, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL 18 L.A. 4134
Imprimé par le Syndicat d'Ouvriers Sociales Ltée, 368, rue Dalhousie, Ottawa.
(Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Min. des Postes, Ottawa.)

Rédacteur-en-chef **Fernand Bourret**
Directeur gérant **Marcel Charbonneau**
Directrice des pages féminines **Gracia Charbonneau**
Circulation **Raymond Langlois**
Publicité **H.P. Garceau, Gérard Bleau**

ABONNEMENT: Canada \$2.50 par an. Etats-Unis \$3.00

À chaque foyer catholique le journal catholique

Au récent congrès international de la presse catholique, à Rome, Sa Sainteté Pie XII a rappelé le rôle de la presse catholique comme instrument de formation de l'opinion publique:

"Dans toute sa manière d'être et d'agir, dit-il, elle doit opposer un obstacle infranchissable à la disparition des conditions fondamentales d'une saine opinion publique, et consolider, renforcer encore ce qu'il en reste. Qu'elle renonce de bon coeur aux vains avantages d'un intérêt vulgaire ou d'une popularité de mauvais aloi; qu'elle sache se maintenir avec une énergie et fière dignité, inaccessible à toutes les tentatives directes ou indirectes de corruption. Qu'elle ait le courage — fût-ce au prix de sacrifices pécuniaires — de proscrire impitoyablement de ses colonnes, toute annonce, toute publicité outrageante à la foi ou à l'honnêteté. Ce faisant, elle gagnera en valeur intrinsèque, elle finira par conquérir l'estime, puis la confiance; elle justifiera la consigne souvent répétée: "A chaque foyer catholique, le journal catholique"."

Il est clair, en effet, qu'un journal ne peut se proclamer "catholique" et, en même temps, outrager les sentiments religieux par la publication d'obscénités ou par des invitations dissimulées à l'immoralité, et au laisser-faire.

Le rôle du journal catholique, ce n'est pas d'endormir ni d'abrutir l'opinion publique, mais au contraire de la secouer, de la mettre en face de ses responsabilités.

Mais comme il est plus facile et plus rémunérateur de chanter les louanges des puissances du jour, de flagorner les gros intérêts et, de flatter les passions humaines, la vie du journal catholique devient alors une vie de sacrifices, de renoncement.

Le journal catholique, pas plus que les autres ne peut vivre de l'air du temps. Si ses principes et sa raison d'être lui font refuser la vie facile qu'on obtient facilement à force de mensonges, de flatteries, de bassesses, et de silences coupables, il doit obtenir les compensations nécessaires dans d'autres domaines.

Pour rester libre de toutes attaches financières qui entravent son action dans la formation d'une opinion publique catholique "à la lumière de la loi divine", le journal catholique doit trouver chez les catholiques l'encouragement et l'appui qu'il mérite.

Pour que le journal catholique grandisse, qu'il exerce une profonde influence sur les masses, il faut que tous les catholiques fassent leur part: les catholiques auront la presse qu'ils méritent. Si leur encouragement se porte sur les journaux tièdes, timides, ils recevront un message chrétien dilué. S'ils propagent, diffusent et lisent des journaux qui portent le flambeau du Christ, ils recevront le message chrétien pur, austère, intégral, tel qu'il est.

La vie du journal catholique, la formation d'une opinion publique vraiment chrétienne sont entre les mains des catholiques.

Fernand BOURRET.

"Tu ne tueras point"

A la suite de l'acquittement du Docteur Sander aux Etats-Unis, au sujet de l'euthanasie, il est bon que les catholiques aient des directives sûres au cas où les partisans de "la mort en douceur" entonnent cette antienne au Canada. Dans cet article, le R.P. Jules Paquin, s.j., répond à toutes les objections et donne des directives sûres.

Le procès tout récent du docteur Hermann N. Sander, aux Etats-Unis, a de nouveau attiré l'attention du public sur la question de l'euthanasie.

Les faits sont connus. Ce médecin avoue avoir injecté dix centimètres cubes d'air dans les veines de Madame Abbie C. Borroto, atteinte de cancer. Accusé de meurtre, il est acquitté, après 71 minutes de délibération, par un jury composé de 9 catholiques et de 3 protestants.

Remarquons d'abord que le docteur Sander n'a pas invoqué au procès, le droit de hâter la mort de patients incurables, même en vue d'abrèger leurs souffrances. Il prétendit que Madame Borroto était déjà morte avant l'injection, et que les dix centimètres cubes d'air avaient été donnés dans un moment d'égarement (after "something snapped in his mind"). C'est là-dessus seulement que la défense basa sa preuve. Deux fois au cours du contre-interrogatoire des témoins, le procureur général William L. Phinney souleva la question de l'euthanasie, mais l'avocat du docteur Sander, Louis-E. Wyman, répondit que ce point n'était pas en cause.

Dans ces circonstances, l'acquittement du docteur Sander par un jury composé en grande partie de catholiques, ne signifie pas l'approbation, par ceux-ci, de l'euthanasie, et encore moins son approbation par l'Eglise dont ils sont membres.

PROBLÈME:

Il est à craindre, pourtant, que les partisans de la "mort en douceur" n'exploitent cet acquittement en faveur de leur doctrine.

Posons donc franchement la question qui dépasse le cas personnel du docteur Sander: un médecin a-t-il le droit d'abrèger volontairement, par pitié, la vie d'un patient incurable, afin de lui épargner des souffrances? peut-il, du moins, accéder au désir de ce patient qui demande lui-même que l'on abrège sa vie? et si les lois de l'Etat qualifient de meurtre, et punissent en conséquence, une telle manière de faire, n'y aurait-il pas lieu d'amender la loi afin de légaliser, en certains cas du moins, l'euthanasie?

LOI DIVINE:

A cette question, il n'y a qu'une réponse: le précepte du Décalogue: "Tu ne tueras point". La tradition unanime de l'Eglise, en interprétant ce commandement divin, n'a toujours admis que les seuls exceptions de la peine capitale, de la guerre et de la légitime défense.

Le meurtre d'un innocent, sous quelque prétexte qu'on essaie de le justifier, et sous quelque beau vocable qu'on le déguise, reste toujours un meurtre. Or c'est bien d'un meurtre qu'il s'agit ici. Le mot euthanasie, malgré son étymologie toute amène, ne signifie pas autre chose; l'anglais "killing" garde au moins à la chose son véritable nom, même s'il l'adoucit par l'épithète séduisante "mercy".

LOI HUMAINE:

C'est d'ailleurs ainsi que le comprennent les législations de tous les pays civilisés. L'euthanasie est illégale, parce qu'elle est un meurtre. Et les procès les plus célèbres, en cette matière, montrent que les acquittements sont basés sur ces circonstances atténuantes, ou sur ceci, ou sur cela, mais non pas sur la légitimité de l'euthanasie. Tel le cas de cet officier américain, qui, en 1944, déchargea deux balles dans la tête d'un sergent-mitrailleur, emprisonné dans son avion en flammes; son avocat plaida seulement qu'il avait agi "irrationally under great emotional strain". Il faut toujours en effet distinguer la licéité d'un acte et la culpabilité de celui qui le pose. Un accusé peut être innocent d'un acte posé dans un moment où il n'était plus maître de lui, sans que cet acte cesse, pour autant, d'être illicite.

TENDANCES ACTUELLES:

Mais l'on cherche actuellement à réformer les lois pour rendre l'égalité l'euthanasie. C'est à quoi s'appliquent, depuis 1935, The Voluntary Euthanasia Legislation Society, d'Angleterre, et, depuis 1938, The Euthanasia Society of America. Jusqu'ici les efforts de ces sociétés n'ont pu obtenir des gouvernements américain et anglais les mesures qu'elles réclament. Mais leur propagande est active, et il n'est pas sûr qu'elle n'atteigne pas notre milieu canadien. Car bien que la majorité des gens répugnent à un tel

retour à la barbarie, les motifs humanitaires de pitié auxquels font appel les euthanasistes, leur valent plusieurs adhésions, dont la plus importante sans doute est celle d'un certain nombre de pasteurs protestants, qui ne voient pas de contradiction entre l'euthanasie et les principes chrétiens.

DROIT NATUREL:

Etonnante approbation et qui suppose une méconnaissance élémentaire de la dignité de la personne humaine. Car même si l'euthanasie devait devenir légale, un jour, elle sera toujours immorale, parce que défendue par le droit naturel.

La vie est en effet le bien le plus précieux et nul n'a le droit d'en priver un autre, tant que celui-ci ne s'en est pas rendu indigne par un crime. Il y a là une injustice évidente. Le consentement de l'intéressé lui-même ne réussit pas à rendre l'acte moral, puisque ce bien ne lui appartient pas et, par suite, est inaliénable.

Ce consentement peut changer en suicide ce qui serait autrement un meurtre, et faire du médecin, au lieu d'un homicide, un coopérateur au suicide; mais il ne peut faire que cette accélération de la mort ne soit une usurpation des droits de Dieu. Notre vie, et chacun des instants de notre vie, appartient à Dieu. Il nous en a confié l'administration, mais comme un bien dont il reste le maître. C'est à Lui, et à Lui seul, qu'il appartient de décider quand et comment nous devons le lui rendre.

DANGERS INEVITABLES:

Il est facile d'ailleurs de prévoir les abus où conduirait la moindre concession en cette matière. Pour mieux faire accepter l'idée de l'euthanasie, on nous la présente entourée de plusieurs précautions; ils ne s'agit que des cas incurables; le consentement de l'intéressé serait requis; on exigerait même une autorisation légale écrite chaque fois.

Mais qui ne voit comment des personnes intéressées pouraient facilement contourner cette protection que l'on dit assurer aux malades? La bassesse d'âme, l'égoïsme, la cupidité ne sont pas encore totalement absents de ce monde. Les parents à l'héritage deviendraient pour des enfants dénaturés des victimes faciles, grâce à la complicité d'un médecin.

Il est probable aussi qu'une fois admis le principe de la légitimité de l'euthanasie, on ne s'arrêterait pas en chemin. Quelques tenants de la doctrine ne le cachent pas. On propose d'abord l'euthanasie volontaire, puis ce sera l'euthanasie obligatoire pour tous les incurables, les impondents, tous ceux qu'un monde matérialiste considère comme des charges à l'Etat. Qui déterminera alors les catégories de gens inutiles ou nuisibles? Nous sommes à la merci du législateur ou de ceux qui appliquent la loi, et l'arbitraire de ces prétendus bienfaiteurs de l'humanité peut aboutir à des massacres massifs, comme ceux que le monde a connus sous le régime naziste. La maladie, la vieillesse, l'origine raciale même et une idéologie politique opposée à celle des détenteurs du pouvoir, peuvent devenir "nuisibles" à l'Etat. Est-ce là la civilisation que veut nous imposer la "pitié" des euthanasistes? Que ceux-là, du moins, qui sont sincères dans leur amour de l'humanité, redoutent ces abus, qui ne sont pas imaginaires; qu'ils redoutent aussi une application à leur propre cas d'une doctrine dont ils auront été les apôtres, comme cette euthanasiste qui, atteinte d'un cancer, voulut être traitée dans un hôpital catholique pour être certaine d'échapper à la mort en douceur...

PRÉTEXTE INVOQUÉ:

Malgré le langage de la raison et de la foi, malgré les abus si nombreux auxquels peut conduire l'euthanasie, des gens se laissent séduire par le motif de la pitié. Pourquoi laisser souffrir des gens dont la mort est certaine, et qui demandent même parfois à être délivrés de leurs souffrances? Certes, la pitié est un sentiment qui honore l'homme. Toute personne qui a du coeur ne peut pas ne pas être profondément touchée au spectacle de la souffrance. Mais encore faut-il distinguer la vraie pitié d'une pitié mal comprise. Quelle morale, autre qu'une morale purement utilitaire, admettra jamais que la fin justifie les moyens? Ce serait une étrange charité que de voler pour distribuer ensuite aux pauvres

(Suite à la page 7)



LE C.N.R. NOUS COÛTE CHER

Déficit de \$45 millions pour l'année 1949 — Suggestions de M. Donald Gordon pour assainir la situation — C'est le payeur de taxes qui doit solder ces déficits — L'exemple du C.N.R. devrait nous faire réfléchir

(par VINCENT PRINCE)

On a beau dire, l'entreprise socialisée n'est pas souvent le remède idéal. Ainsi, chez nous au Canada, nous avons nationalisé l'un des réseaux ferroviaires, à savoir le Canadien National, avec le résultat que cette compagnie n'a connu depuis toujours que de gros déficits, si l'on fait exception des années de la dernière guerre.

Le nouveau président du Canadien National, M. Donald Gordon, faisait savoir jeudi dernier que le déficit pour 1949 serait d'environ \$45,000,000. Comme il s'agit d'une corporation de la Couronne, c'est nous les contribuables qui devons solder une fois de plus cet écart entre les recettes et les dépenses.

M. Gordon a fait diverses suggestions pour assainir cette situation. Il a, par exemple, recommandé que le gouvernement convertisse les \$760 millions d'obligations qu'il détient dans le C.N.R. en un investissement de capital ne portant pas intérêt. La compagnie se libérerait ainsi d'un déboursé fixe annuel d'environ \$21,000,000. Le gouvernement est aussi invité à se reconnaître débiteur envers le C.N.R. d'une dette de \$300,000,000 portant intérêt à 3% jusqu'à son paiement. Cette somme serait constituée en un fonds destiné au remboursement des obligations dé-

tenues par le public et à l'exécution des travaux nécessaires d'exploitation. La 3e suggestion de M. Gordon concerne le financement des voies construites pour le progrès économique de nouvelles régions. M. Gordon voudrait que le fédéral verse 60% des frais d'installation sous forme d'obligations portant intérêt.

Sans être expert en ces matières, nous pouvons dire que ces recommandations de M. Gordon semblent provenir d'un bon administrateur. Il reste tout de même que cette entreprise d'Etat coûte énor-

mément cher à faire marcher, que les payeurs de taxes ont raison de se demander si le gouvernement est le meilleur financier qui soit.

L'entreprise privée peut avoir ses torts, mais elle reste en général la meilleure forme de négoce, la plus naturelle et la plus sûre. Le gaspillage y est plus limité, car les administrateurs ont intérêt à ne pas arriver en déficit. Aussi ne doit-on l'abandonner dans un domaine ou l'autre, qu'après avoir bien établi qu'il n'y a pas moyen de l'assainir. L'exemple du C.N.R. devrait nous faire réfléchir.

Communiqué de S. Exc. Mgr l'Administrateur Apostolique

Le Souverain Pontife demande aux évêques du monde entier de prendre l'initiative d'une véritable croisade de prières parmi leurs fidèles "afin d'implorer du Père de pitié et du Dieu de toute consolation les remèdes appropriés aux maux actuels". Il désire en particulier que nous fassions en union avec lui des prières publiques, le 26 mars prochain, "alors que les rites sacrés de l'Eglise commenceront de commémorer, en ce dimanche de la Passion, les vives souffrances par lesquelles notre divin Sauveur nous a rachetés de la servitude du démon en nous rendant la liberté des enfants de Dieu".

A cette fin, nous demandons que le Saint-Sacrement soit exposé toute la journée du dimanche de la Passion dans les églises et les chapelles publiques et semi-publiques du diocèse; et qu'au cours de l'heure sainte qui terminera cette journée de prières, l'on récite les litanies des saints et que l'on fasse amende honorable.

Nous confions à l'Action catholique l'organisation de ces prières publiques. Le comité diocésain écrira bientôt, à ce sujet, à Messieurs les Curés. Les fidèles assureront en groupe la garde du Saint-Sacrement. Les associations paroissiales et les personnes empêchées de se rendre à l'église, ce jour-là, offriront, en toute humilité et confiance, leurs souffrances et appréhensions, afin que les prières, les aspirations, les désirs de tous soient entendus et exaucés.

Au prône de la messe paroissiale, dimanche prochain, MM. les curés expliqueront à leurs paroissiens les intentions du Souverain Pontife et les inviteront à sanctifier d'une manière toute particulière la quinzaine de la Passion, en suivant avec dévotion les cérémonies liturgiques, en faisant pénitence et en s'adonnant aux exercices du Chemin de la Croix.

J. C. CHAUMONT,
Administrateur Apostolique de Montréal.



Bien qu'occupant le plus haut poste au Canada à titre de représentant de Sa Majesté le roi Georges VI, le vicomte Alexander de Tunis est tout à fait inconnu de 33 pour cent des Canadiens. Pourtant il a beaucoup fait parler de lui durant la dernière guerre et sa photo paraît bien souvent dans les journaux. Il a visité tous les coins du pays. Notre gouverneur général sera certes peu flatté d'apprendre que le tiers de la population ne peut même mentionner son nom.

En faveur d'un Canadien comme gouverneur général

L'opinion des Canadiens telle que recueillie par un sondage de l'Institut Gallup — 33 p.c. ignorent le nom du gouverneur général

Comme le mandat du gouverneur général actuel du Canada, le maréchal vicomte Alexander de Tunis, doit expirer dans un an, l'Institut de l'Opinion Publique (Gallup) a tenu une enquête auprès des Canadiens sur le choix de son successeur.

Les conclusions de ce sondage sont que l'office de gouverneur général doit être continué, mais que le poste devrait être occupé par un Canadien. Un certain nombre se sont déclarés en faveur de M. King comme futur représentant du roi au pays.

Mais une constatation qui s'impose c'est que la fonction de gouverneur général n'intéresse guère la masse du peuple. A preuve, 33 pour cent ignorent le nom de celui qui l'exerce présentement. C'est peu reluisant pour le grand militaire qu'est Lord Alexander.

Vingt-deux pour cent préféreraient voir ce poste aboli. Ces gens ne voient probablement pas bien l'utilité de ce personnage sans autorité, à qui l'on paye de gros sa-

laire et qui n'a qu'à signer et à faire des discours de circonstance. Ces gens n'ont peut-être pas tellement tort, même s'il ne sont pas la majorité.

Ce qui est surtout consolant c'est de voir que seulement 32 pour cent de l'élément anglais au pays sont maintenant en faveur d'un citoyen du Royaume-Uni comme représentant de Sa Majesté au Canada. Les Canadiens français ne sont donc plus seuls à vouloir que l'on canadianise cette haute fonction représentative. Ce serait probablement la transition normale vers l'abolition pure et simple de ce poste. Les changements amenés par de douces transitions s'acceptent mieux. Souhaitons alors que le prochain gouverneur soit un Canadien et que petit à petit l'on s'achemine vers l'abolition de la fonction elle-même.

Lettres à la rédaction

(Sous cette rubrique, nous publions les lettres signées de nos lecteurs. Elles doivent être d'intérêt général et aussi concises que possible. Ces lettres n'engagent nullement la direction du journal.)

Trois-Rivières, 3 mars.

M. Fernand Bourret,
Directeur du Front Ouvrier,
1037, rue St-Denis,
Montréal, Que.

Monsieur le directeur,

Tout d'abord, je veux vous féliciter pour la si belle oeuvre sociale que vous accomplissez par le journal "Le Front Ouvrier". Soyez assuré qu'il pénètre de plus en plus dans les foyers et que la vérité et la justice finiront bien par avoir leur place au sein de cette société si malade... Oui, malade avec ses restrictions et ses lois anti-sociales: voici... C'est après avoir pris connaissance de la rubrique: Lettres à la rédaction, que je vous écris

Il en a du gros bon sens M. A. L. de Montréal; qui pourrait le nier?

Et la ligue des "Propriétaires de Maisons Uniques Inc.", c'est un organisme qui a compris les besoins de la famille et qui cherche à juste titre à protéger la maison qui est une nécessité pour cette famille!... Seriez-vous assez bon de publier l'adresse de cette ligue?... Bien des gens aux Trois-Rivières sont dans notre situation et appuieraient de toutes leurs forces un organisme aussi humanitaire. Nous avons besoin d'un "chez-nous". Nous sommes rendus que les propriétaires ne veulent plus "laisser vivre" nos enfants par leurs restrictions de toutes sortes, mais payons loyer par exemple! Ne trouvez-vous pas que c'est un "genre de commerce", de retirer ces loyers? Que ces propriétaires soient donc taxés en proportion de ce qu'ils reçoivent!... Et ceux qui veulent vivre selon les enseignements du Souverain Pontife dans leur propre maison — qu'on leur favorise donc la tâche en diminuant leurs taxes.

Nous sommes dans le même cas que M. A. L. de Montréal. Nous avons réussi à économiser quelques milliers de dollars, mais nous ne pouvons envisager de payer \$75 par mois pendant 25 ans avec un salaire très moyen — et les charges familiales — l'instruction en perspective, les risques de toutes sortes... Ce sont justement les taxes qui nous font peur —

surtout quand cette maison n'a pas de revenus.

Voudriez-vous prêcher un peu dans ce sens. C'est tellement logique et chrétien.

Merci de votre attention, et veuillez croire à mon admiration pour tout le bien que vous faites par votre journal.

Mme A. D. (Trois-Rivières)

(N.D.L.R. — L'adresse de la ligue à laquelle vous faites allusion est la suivante: 10,560, rue St-Urbain, Montréal, aux soins de M. Jean-Marc Chevrier qui en est le secrétaire. Cette ligue qui est de formation récente a déjà exercé une importante influence dans la métropole et l'on sera sûrement en mesure de vous dire au secrétariat ce que l'on peut faire dans les autres régions. Nous savons que des groupements de propriétaires de maisons unifamiliales d'en dehors de la ville ont déjà demandé d'en faire partie, et nous croyons que leurs demandes sont présentement à l'étude.)

Directives de nos évêques

Dimanche prochain, sera lue au prône de toutes les églises de la province de Québec une lettre épiscopale de nos 25 archevêques et évêques qui exposera la position concrète de l'Eglise sur la question ouvrière. Cette lettre veut "indiquer l'esprit et l'orientation des solutions qui s'imposent à la lumière des principes chrétiens et des exigences pratiques de notre milieu".

Les évêques recommandent une réorganisation du régime du travail, des réformes de structure de l'entreprise, y compris la substitution graduelle au régime du salariat simple, de la participation des travailleurs organisés à la gestion, aux profits et à la propriété de l'entreprise.

Les évêques accordent leur entier appui à la C.T.C.C. et aux coopératives et à la Commission sacerdotale d'Etudes sociales dont elle loue le travail effectué à date.

Dans ses prochaines éditions, le Front Ouvrier publiera les grandes lignes de ces directives pour l'application des encycliques sociales des pages aux problèmes ouvriers du Québec.

Prière efficace à Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (8 fois.)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. Chaumont,
P. A. V. G.,

Montréal, 9 mai 1938.

OUTILLAGE COMPLET
Menuiserie — Outils de précision
Cadeaux — Bibelots

J. R. GREGOIRE
QUINCAILLIER

AGENT DISTRIBUTEUR PEINTURE C.I.L.
3605 EST, ONTARIO — FA. 1167-8

Aussi frais qu'au moment de l'emballage!

ARÔME CONSERVÉ AU VACUUM

REPARATIONS GARANTIES
TOUTES MARQUES

SPECIALITE

- Apex
- Easy
- Connor
- Bratty
- Thor

LAVEUSES BEATTY NEUVES

Termes 129 50 et plus si désirés

Meilleur choix de laveuses reconditionnées
Pièces de rechange toutes marques

R. H. BEAULIEU
4487, De LaRoche, Mtl. — FR. 5524

Plus de \$7,000,000 ont été consacrés à la construction

ASSEMBLEE ANNUELLE

Telle est l'aide apportée par la Caisse Nationale d'Economie, depuis deux ans, aux chefs de famille qui veulent posséder leur propre foyer

Au cours du dernier exercice, le patrimoine de la Caisse Nationale d'Economie a bénéficié d'un accroissement continu; en fin d'année, l'actif atteint \$18,058,681.62, ce qui correspond à une augmentation de \$288,298.02 sur l'année précédente. Le revenu moyen des pla-

cements s'est amélioré, passant de 4.20% l'an dernier à 4.48% pour l'exercice 1949. Nous avons toutes raisons d'entrevoir un autre accroissement de ce taux de rendement pour les prochains exercices. Au cours de l'année 1949, les revenus de tous genres se sont

élevés à \$1 878,797.71 dont \$1,109,498.25 en primes pour tous genres de contrats, et \$769,319.46 en revenus de placements.

Les bénéficiaires qui au cours de 1949 ont été versés aux assurés ou rentiers de la Caisse, soit pour rentes, soit pour bénéficiaires au dé-

ces, valeurs de rachat ou dividendes, ont atteint le montant de \$1,287,750.00 dont \$1,199,226.99 seulement à l'item des rentes.

Pour la 1ère fois, la Caisse a versé un dividende aux porteurs de polices comportant bénéficiaires au décès; depuis plusieurs années, elle versait un supplément de rentes aux détenteurs de contrats pour rentes à minimum garanti; mais l'année 1949 a vu la première distribution de dividendes aux polices ayant 5 ans et plus d'existence dans certaines catégories de contrats analogues aux contrats d'assurance-vie. Le montant ainsi distribué s'élève à \$22,233.65, y compris la proportion de \$2,223.36 attribuée à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, conformément au statut.

Cette distribution coïncidait avec le cinquantenaire de la Caisse, et soulignait son entrée récente dans le domaine de l'assurance-vie.

En ces toutes dernières années, la Caisse s'est préoccupée tout particulièrement des demandes urgentes faites en vue de remédier à la crise du logement; elle a consacré à ce problème une attention toute spéciale et elle a orienté ses fonds de ce côté dans toute la mesure du possible, s'empressant de répondre aux demandes de nos gens désireux d'accéder à la propriété et de se prévaloir des avantages des lois fédérales et provinciales sur l'habitation. Depuis 2 ans notre compagnie a consenti au delà de 700 prêts pour un montant dépassant \$7,000,000.; plus de 80% de ces prêts ont été accordés pour constructions neuves, à des chefs de famille, afin de permettre à ces derniers de posséder leur propre foyer. Ces prêts ont été consentis dans les principaux centres de la province, comprenant la ré-

gion métropolitaine de Montréal, Québec, Chicoutimi, Asbestos, Thetford-Mines, St-Jean, Iberville, Mont-Laurier, Joliette, St-Jérôme, Sherbrooke, St-Hyacinthe et diverses autres localités.

La Caisse a fait ainsi sa très large part pour aider dans la mesure de ses ressources à solutionner ce problème social si primordial que constitue l'habitation familiale. Au cours de l'exercice actuel la Caisse poursuit cet effort mais à une autre allure forcément moindre, vu qu'elle a engagé dès les débuts la plus grande partie des fonds dont elle pouvait disposer pour les prêts de cette nature. A mesure que des capitaux nouveaux seront mis à sa disposition elle compte bien les utiliser dans toute la proportion possible pour ces mêmes fins de l'habitation familiale.

Le développement de nos affaires d'assurance nous aidera à atteindre cet objectif. Puis-je signaler que dans ce domaine nous avons au cours du dernier exercice fortifié notre organisation, développé nos agences de recrutement et porté le montant d'assurance vendue au chiffre de \$2,000,000, en augmentation substantielle sur l'année 1948. Nous entrevoyons des chiffres sensiblement plus élevés pour l'exercice en cours, malgré que les conditions économiques qui prévalent aujourd'hui rendent la vente de l'assurance plus difficile qu'il y a quelques années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la réunion tenue à l'issue de l'assemblée, ont été élus: Arthur Tremblay, président; Lionel Leroux, vice-président.

Administrateurs: V.-E. Beaupré, Guy Vanier, Lucien Rémillard, J.-Emile Boucher, Roger Duhamel, S.-H. Robitaille et Marcel Faribault; Henri Ouimet, secrétaire; Daniel Meunier, secrétaire-adjoint; René Shedleur, trésorier.

"Tu ne tueras point..." (Suite de la page 4)

Pres le fruit de ses vols. La pitié est-elle plus raisonnable, qui accepte un meurtrier pour soulager la souffrance?

VALEUR DE LA SOUFFRANCE:

Ajoutons en terminant que la souffrance, si pénible soit-elle, n'est pas le seul mal, et que, courageusement acceptée, elle a une valeur surnaturelle qu'elle tire d'une participation aux souffrances même du Christ.

Notre rôle, évidemment, est de chercher à soulager le plus possible la souffrance humaine sous toutes ses formes, à l'exemple du Christ. Mais si Dieu permet, malgré tout, tout la souffrance, comme le Christ, malgré son pouvoir de thaumaturge, n'a pas supprimé toutes les douleurs humaines, n'est-ce pas, en définitive, pour notre bien? Il est remarquable que les personnes que Dieu a le plus aimées, Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge, sont précisément celles qui ont le plus souffert. Il faut de la foi pour comprendre cela, mais parce que nous avons la foi, nous souffrons avec espérance, et parce que nous souffrons avec espérance, nous pouvons souffrir avec courage. Cet argument ne toucherait pas des matérialistes qui refusent d'admettre la valeur sanctificatrice de la souffrance, parce qu'ils refusent d'admettre la vie surnaturelle elle-même. Mais comment des catholiques, des chrétiens, peuvent-ils se laisser séduire par une doctrine qui n'est telle, en définitive, que parce qu'elle

nie ce à quoi ils doivent tenir le plus: la croyance dans un monde meilleur, récompense de notre acceptation amoureuse de la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit.

ATTITUDE DES MÉDECINS:

Les médecins ont des raisons particulières de s'opposer à l'euthanasie. Ce fut toujours la grandeur et la gloire de la profession médicale de consacrer tous ses efforts à guérir, et le souci de sauver de la mort des personnes jusque là déclarées incurables est à l'origine de bien des découvertes précieuses. Nos médecins ne peuvent pas, aujourd'hui, devenir des meurtriers. Le serment d'Hippocrate contient ceci: "Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion". De même, les médecins de l'Association Catholique des Hôpitaux des Etats-Unis et du Canada, "déclarent admettre comme principe fondamental qui doit présider à tout (leur) labeur, le soin constant à procurer le bien intégral, corporel et spirituel, des malades, entendu selon les directives de la morale catholique". Leur honneur professionnel et leur conscience de catholique feront donc prendre à nos médecins la seule attitude qui s'impose: un profond respect de la vie humaine, chose sacrée, chose de Dieu.

Jules Paquin, S.J.

professeur de Théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception

CHIFFRES SAILLANTS EXTRAITS DE NOTRE

1899 CINQUANTE ET UNIÈME 1949

R A P P O R T A N N U E L

ACTIF

\$18,058,681.62

FONDS DE PENSION

Capitaux et réserves... \$12,850,098.68

Rentes distribuées

(1919-49)..... 11,565,359.26

ASSURANCE - VIE

Réserve.....\$ 3,788,996.97

Surplus..... 358,855.03

Assurance en vigueur.. 12,611,824.73

Rapport envoyé sur demande



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

V.-E. BEAUPRÉ

Vice-président

ARTHUR TREMBLAY

Administrateurs

GUY VANIER, C.R.

LIONEL LEROUX, notaire

LUCIEN RÉMILLARD

J.-EMILE BOUCHER

ROGER DUHAMEL, avocat

S.-H. ROBITAILLE

MARCEL FARIBAUT, notaire

Secrétaire

HENRI OUIMET

Adjoint

DANIEL MEUNIER

Trésorier

RENÉ SHEDLEUR



ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

ET QUÉBEC, RUE SAINT-JACQUES - MONTRÉAL - HARBOUR 3291

La pomme de terre

A l'exception du pain, la pomme de terre est l'aliment que nous consommons le plus au Canada. Le Canadien de situation moyenne, en mange plus d'une demi-livre par jour. Les pommes de terre se classent parmi les légumes féculents ou farineux; elles sont donc nourrissantes et une bonne source de matières minérales indispensables. En raison de la quantité consommée, on les considère aussi une source précieuse de vitamine C. Alors, les ménagères qui ne peuvent se payer régulièrement des agrumes (oranges, citrons, pamplemousses) et qui servent des pommes de terre aux membres de leur famille, leur fournissent une bonne quantité de la vitamine C. Mais cette vitamine est retenue seulement si on fait cuire les pommes de terre dans leur pelure au four, bouillies ou à la vapeur.

Il n'est pas toujours possible à la ménagère qui a tant de besogne au foyer, de préparer les pommes de terre tout juste avant leur cuisson, mais lorsqu'elle peut le faire, c'est préférable. S'il est nécessaire pour certaines préparations de peler les pommes de terre que ce soit aussi mince que possible; si on les fait bouillir que ce soit à couvert, rapidement, et dans une quantité minimum d'eau bouillante salée. L'eau de cuisson, s'il y en a, doit être employée dans une soupe ou une sauce.

Les pommes de terre peuvent être achetées par catégorie: La CANADA DE LUXE et parfois la CANADA No 1, GROSSE. La CANADA DE LUXE est la toute première qualité de pomme de terre; diamètre minimum 2 1/4 pouces et maximum 3 1/2 pouces. La CANADA No 1, GROSSE est d'à peu près la même qualité que la CANADA No 1, mais a un diamètre minimum de 3/4 pouces au lieu de 2 pouces.

Les pommes de terre sont classées d'après la grosseur et l'absence de tares, et non pas d'après leur qualité de cuisson. Les économistes ménagères recommandent dans le cas des pommes de terre d'acheter la première qualité; en payant quelques sous de plus, vous aurez moins de perte.

Victoriaville, capitale des Bois-Francs

Bataille autour d'un nom — Industries diversifiées à Victoriaville

Victoriaville qui compte aujourd'hui quelque 12,000 habitants, n'était, il y a 80 ans, qu'un petit point noir sur la carte du Canada, un petit hameau sur les bords de la rivière Nicolet, un lieu d'arrêt sur la voie ferrée du Grand Tronc où on descendait pour se rendre au chef lieu du comté d'Arthabaska. Ce n'est qu'en 1863 que le modeste village construit à proximité du chemin de fer fut reconnu comme municipalité distincte. Il prit alors le nom de Victoriaville, du nom de la souveraine d'Angleterre alors régnante : l'illustre Victoria.

LE JUGEMENT DE SALOMON

A propos du nom de Victoriaville, M. Pierre-Georges Roy rapporte dans ses "notes géographiques sur la province de Québec" que deux hommes se disputaient la suprématie au début de la municipalité: M. Julien Demers et le "père" Foisy. M. Demers avait acquis une certaine popularité et était l'homme d'affaires de la région; M. Foisy, lui, arrivait de la Californie et était épris de grandes idées. Lorsqu'il fut question d'ériger une municipalité autonome, M. Demers tenta de la faire appeler "Demersville" tandis que M. Foisy faisait de la cabale en faveur de "Foisville". Pour régler la question, un nouveau Salomon proposa Victoriaville avec succès.

COMMUNICATIONS ET TRANSPORT

Il y a un barrage à Victoriaville sur la rivière Nicolet. Une autre rivière, la rivière Beaudet, fournit à la ville l'eau dont elle a besoin au moyen de pompes qui ont une capacité de 5,760,000 gallons par jour. Un filtre très moderne distribue à la population une eau parfaitement hygiénique.

Le chemin de fer Canadien-National met Victoriaville en communications avec tous les centres importants du Canada; Victoriaville est aussi desservie par un service d'autobus. C'est la Shawinigan

Water & Power qui fournit la force motrice et l'éclairage.

NOMBREUSES INDUSTRIES

Victoriaville a été justement surnommée "la ville du meuble". C'est qu'on y trouve de nombreuses industries qui se spécialisent dans la fabrication de meubles et d'accessoires de meubles.

Mentionnons tout d'abord la Victoriaville Furniture Limited qui est la plus importante du genre au Canada; l'Eastern Furniture Limited et la Victoriaville Specialties Limited. Il y a aussi l'Eastern Woodwork Company qui fabrique de petits objets en bois et M. J. E. Hébert qui exploite un moulin à scie.

A Victoriaville, il y a en outre, trois entreprises progressives qui fabriquent des vêtements pour hommes: la Compagnie Fashion Craft, Rubin Bros et C.M.T. Inc.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui connaissent la Cie Jutras qui produit des machines agricoles; fondée en 1898, cette compagnie compte aujourd'hui 1,200 agences par tout le Canada.

L'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT

L'activité industrielle de Victoriaville se démontre facilement par le nombre d'habitations construites. La coopérative d'habitation de Victoriaville, à elle seule

a construit près de 60 maisons en trois ans. Dans une ville où les travailleurs sont en grand nombre à l'emploi d'industries du bois, il n'est pas étonnant que les ouvriers habiles et connaisseurs puissent se grouper si facilement pour construire leur maison de leurs propres mains.

Il existe aussi plusieurs petites industries complémentaires; la Fonderie Universelle qui existe depuis plus d'un demi siècle; la Victoriaville Mattress and Springs qui fabrique des matelas et des sommiers et Thomas Grégoire qui fabrique divers articles en tôle.

HONNEUR AU TRAVAIL ET À LA COOPÉRATION

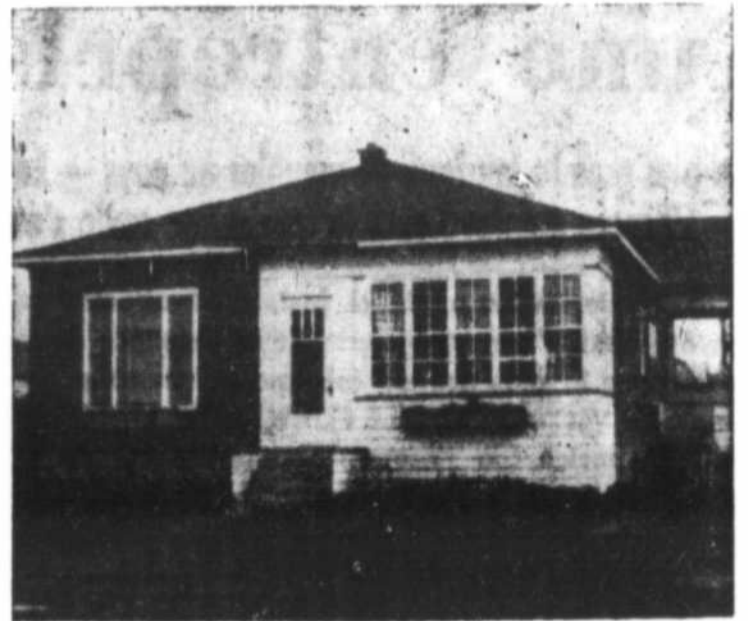
Victoriaville a progressé à force de travail. Au début, ce travail servit à établir une fabrique de meubles. Cette fabrique grandit. Les ouvriers qui travaillaient réalisèrent que le pendant nécessaire à cette industrie était une manufacture de chaises. En mettant en commun leurs économies, ils fondèrent d'autres industries: c'est ainsi qu'on ne tarda pas à mettre sur pied des fabriques de lits, matelas, chaises en osier, etc. Cette excellente opération pratique est à la base du succès de Victoriaville et mérite d'être citée en exemple à d'autres villes de la province. Les citoyens de Victoriaville ont appris à compter sur eux-mêmes pour prospérer et ils réussissent merveilleusement bien.

La bible vous parle...

Quiconque aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Dieu a fait l'homme à son image. Vous, soyez féconds et multipliez; répandez-vous sur la terre et vous y multipliez. Dieu dit encore à Noé et à ses fils avec lui: "Et moi, je vais établir mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous, avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, oiseaux, animaux domestiques et toutes les bêtes de la terre avec vous, depuis tous ceux qui sont sortis de l'arche jusqu'à toute bête de la terre. J'établis mon alliance avec vous: aucune chair ne sera plus détruite par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour ravager la terre." Et Dieu dit: "Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi et vous, et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour toutes les générations à venir. J'ai mis mon arc dans la nue, et il deviendra signe d'alliance entre moi et la terre."

Gen 9, 6-14

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)



La maison de M. Armand Patry, construite en 1945, grâce à la coopérative d'Habitation de Victoriaville. C'est une maison unifamiliale construite à un prix accessible à tous.

Le drapeau Co-Op flotte à Victoriaville

Victoriaville va toujours de l'avant et le prouve par l'ampleur vertigineuse du mouvement coopératif en plein essor. C'est au printemps 1945 que quelques citoyens prévoyants se groupèrent pour former la première coopérative d'habitation. Parmi les citoyens qui ont présidé à ce développement, signalons les noms de M. H. Paquin, M. A. Patry et M. l'abbé Albert Dumas.

Dès l'incorporation sous la loi des Syndicats coopératifs, on se mit immédiatement à l'oeuvre pour construire dix maisons pendant la première année; en 1946, les embûches se multiplièrent et ce fut une dure année pour les coopérateurs; néanmoins, on parvint à construire trois autres maisons. L'année suivante, soit en 1947, dix autres membres de la coopérative prenaient possession de leur maison.

Mais on ne s'arrêta pas en si bon chemin; on décida d'aller de l'avant afin de permettre à un nombre grandissant de familles de se loger convenablement et les maisons continuèrent à s'élever, une à une pour former bientôt tout un nouveau quartier de petits salariés, d'ouvriers enfin devenus propriétaires et sortant de leur condition prolétarienne.

En 1948, dix maisons de plus s'ajoutèrent aux autres et l'année 1949 s'est couronnée avec un total de 23 nouvelles demeures unifamiliales pour les ouvriers.

C'est donc le beau total de 58 maisons que la coopérative d'habitation de Victoriaville a pu grouper autour du drapeau CO-OP qui flotte fièrement au milieu de ce nouveau quartier qui comprend en outre une école pour les tout petits ainsi qu'un magasin coopératif: La Pourvoyeuse.

A cause de cela, le problème du logement n'est pas aigu comme ailleurs à Victoriaville et la coopérative est en mesure de construire 50 maisons par année pour tous ceux qui veulent coopérer.

Hommage de

La Caisse Populaire

DE VICTORIAVILLE

et de

R. LAMIRANDE

Bijoutier

94 EST, RUE NOTRE-DAME.

VICTORIAVILLE

Meilleurs vœux

de

La COMPAGNIE JUTRAS, Limitée

MANUFACTURIERS

Machines agricoles — Installations d'étables — Equipements de sucreries

Victoriaville

Qué.

Victoriaville Furniture Limited: une entreprise familiale prospère

La plus grande fabrique de meubles au pays — La grande entreprise, propriété de la famille Alain emploie quelque 300 ouvriers — L'espace employé pour la fabrication seule s'étend sur une superficie de 135,000 pieds carrés — Outillage des plus modernes

Si Victoriaville a été si justement appelé "le pays du meuble", c'est à cause de la présence dans ses murs de la plus grande fabrique de meubles du Canada, la VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITED. Cette entreprise fait l'orgueil non seulement de la population de la jolie et hospitalière capitale des Bois-Francs, mais aussi de tous les Cantons de l'Est.

HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE

La Victoriaville Furniture Limited, fondée en 1894, par quelques citoyens de Victoriaville qui avaient confiance dans l'avenir, est aujourd'hui, dans son genre, la première des industries de meubles du pays. Elle a été organisée par des Canadiens français, mais elle a grandi avec la coopération de toutes les provinces du Canada.

Ses fondateurs furent l'Honorable Paul Tourigny et son associé, M. D.-O. Bourbeau. Plusieurs citoyens de Victoriaville, aujourd'hui disparus, ont appuyés dans leur entreprise. Toutefois en



Monsieur Jacques-R. Alain, trésorier et acheteur de la Compagnie, est un autre fils du président qui le seconde bien dans l'administration de Victoriaville Furniture Limited. Né à Victoriaville le 26 juillet 1903, il fit ses études commerciales au collège des Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville où il obtint son diplôme en 1922. Il entra alors à l'Université Laval pour y poursuivre un cours de Génie Forestier car il aime tellement la vie au grand air qu'il pensa un moment se lancer dans cette profession, pour finalement opter pour les affaires. Il travailla ensuite pendant quelques années, pour les chemins de fer Nationaux, à Richmond. En 1926, il rejoignit l'entreprise familiale. Il fut d'abord comptable, puis acheteur; depuis 1940, il en est le trésorier. Echevin de Victoriaville pendant plusieurs années, il appuie toujours les mouvements susceptibles d'aider à l'avancement de ses concitoyens et de sa ville. Marié en 1928, M. Jacques Alain est père de 5 enfants.

1920, M. J.-E. Alain, qui était à l'emploi de la compagnie depuis 1897 et le gérant depuis plusieurs années, s'associa à feu M. Georges Cantin, alors comptable-vérificateur, et tous deux assumèrent la réorganisation de la compagnie.

Une nouvelle ère de développement s'est alors ouverte. D'année en année, les progrès se sont fait sentir. Aujourd'hui la compagnie est assurée d'un vaste marché à travers tout le pays. Pendant la dernière guerre, la compagnie s'est appliquée à traiter ses nombreux clients avec justice et honnêteté, ce qui fait qu'elle a conservé ses clients dans l'après-guerre, et peut opérer même quand les affaires ont tendance au ralentissement. C'est ainsi, par exemple, que de 1929 à 1937, alors que la crise économique sévissait partout dans le monde, elle parvint à opérer à pleine capacité, grâce à la qualité de ses produits et à la structure solide de son organisation.

GRANDE PRODUCTIVITÉ

Victoriaville Furniture Limited devance ses rivaux à cause de sa grande productivité de son usine. Cette productivité est grandement accrue par la diversification et la simplification des tâches et la mécanisation avancée de l'usine.

Ces efforts pour diminuer le coût de revient de la production par une plus grande productivité a débuté dans les immenses cours de la compagnie. Tout le bois est manipulé et empilé au moyen de machines. Dès que le bois est scié dans le grand moulin, il est "marqué", assorti et empilé pour le séchage.

Ces opérations sont accomplies par des machines qui transportent les paquets de bois scié dans la cour et les empilent quatre par quatre et les rapportent à la fabrique de meubles au besoin.

La seule manutention se fait actuellement entre le moulin à scie et la salle de découpage. Mais l'on est justement à accomplir le dernier pas pour mécaniser cette partie de l'usine de sorte que la productivité augmentera pendant que le travail deviendra moins dur pour les hommes qui sont obligés d'accomplir ces tâches aujourd'hui.

8,000 PIEDS DE PLUS PAR JOUR

Quand ces nouvelles machines seront installées et qu'elles seront desservies par des convoyeurs, il n'y aura presque plus de travail de manutention à accomplir, et la production augmentera de 5 à 8 mille pieds par jour, pour la porter à 18,000.

Tout le bois est séché dans un four à chaux à son entrée à l'usine; une bonne partie du bois est aussi séchée à l'air libre. Actuellement, un entrepôt de séchage de 100,000 pieds de capacité est en construction.

EFFETS DE LA MÉCANISATION

La mécanisation de l'usine a grandement augmenté la proportion de la production finie sans augmentation du personnel; d'autre part, cela a permis la libération de beaucoup d'espace sur les planchers et de donner plus de latitude aux ouvriers dans leurs mouvements.

D'autre part, cette augmentation de la production s'est faite sans que les travailleurs soient obligés de travailler plus fort parce que tous les lourds fardeaux sont éli-



Monsieur Fidèle - Edouard Alain, vice-président et Assistant gérant général de Victoriaville Furniture Limited. Né à Victoriaville, le 7 octobre 1899, M. Alain fit tout d'abord son cours commercial au collège des Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville de 1907 à 1915; il poursuivit ensuite ses études à l'École Technique de Québec jusqu'en 1917 pour s'enrôler dans la Marine marchande d'où il permuta à la Marine française dans laquelle il servit jusqu'après l'armistice de 1918. De retour au pays en 1919, il compléta ses études puis entra au service de la Shawinigan Water & Power Co., jusqu'en 1922, alors qu'il vint travailler pour son père et ses associés d'alors, où il ne tarda pas à faire bénéficier la compagnie de ses grandes qualités de technicien. Il alla parfaire ses études à l'Université de Syracuse, N.-Y., en 1923. Il est aussi ingénieur et électricien diplômé.

M. Alain a été président de la Commission scolaire de Victoriaville pendant plusieurs années. A la demande de la Défense nationale, il organisa en 1936 à Victoriaville, une unité du Corps de Génie Royal Canadien, maintenant la 17e Compagnie de Campagne dont il est l'officier commandant avec le grade de Major.

M. Alain est marié et père de trois enfants vivants.

minés ou transportés mécaniquement; par ailleurs, la qualité du produit fini s'est trouvée améliorée et les "réparations" qu'on était obligé de faire à cause de certains dommages subis durant la manutention ont été presque éliminés.

300 MEUBLES PAR JOUR

Le grand convoyeur mécanique a 1,300 pieds de longueur. Il transporte les meubles du deuxième étage où ils sont assemblés, les monte au troisième étage où ils reçoivent la "finition" et finalement leur fait prendre le chemin de retour et les conduit au rez-de-chaussée, bien emballés dans des boîtes de bois ou de carton où ils sont déposés au département de l'expédition. La capacité de cette ligne d'assemblage et du convoyeur est de 200 à 300 meubles par jour. A partir du département de l'assemblage jusqu'au département de l'expédition, le trajet d'un meuble se fait en 7 heures alors qu'il était de 24 à 48 heures avant l'installation de ces convoyeurs.

LE VERNISSAGE

Toutes les pièces d'un meuble demeurent sur le convoyeur pendant toutes les opérations à l'exception du polissage; mais l'on est à installer d'autres pièces au convoyeur central et une partie du polissage et du frottage se fera sur la ligne d'assemblage.

Après plusieurs expériences, les techniciens de Victoriaville Furniture Limited ont adopté le vernis DULUX, un produit synthétique. Ce vernis est cuit pendant 2 heures à une température de 140°C. Le meuble vernis passe ensuite à travers une chambre froide qui prépare le poli pour le frottage et le polissage définitif. Le produit fini porte ainsi un poli durable et hautement résistant aux égratignures, à l'eau, au pouvoir dissolvant de l'alcool et d'autres dissolvants similaires. C'est exactement un vernis pour automobile qu'on applique aux meubles; la seule différence, c'est que ce fini ne contient pas de matières colorantes. Toutes les pièces qui portent l'étiquette "Dulux" de C.I.L. et qui sortent de Victoriaville Furniture Limited sont les seuls meubles au Canada qui ont ce vernis appliqué par cuisson.

250,000 PIEDS DE PLANCHER

L'usine elle-même offre un ensemble impressionnant. Si l'on compte la superficie des deux entrepôts, l'usine occupe une superficie globale de 250,000 pieds de plancher. En plus de tout cet outillage de machines à travailler le bois, scies circulaires, scie sans fin, etc., il n'est donc pas étonnant de trouver dans cette vaste enceinte tous les accessoires mécaniques les plus modernes pour le collage, le découpage, la manutention de toutes les pièces d'un meuble.

Une partie de l'usine qui fourmille d'activité, c'est celle réservée aux mécaniciens et aux techniciens qui ont pour tâche de réparer les machines elles-mêmes et de développer des pièces auxiliaires à ces machines pour en augmenter l'efficacité et la produc-



Monsieur Joseph-Edouard Alain, Président et gérant général de VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITED, dont il est le propriétaire avec ses deux fils, Fidèle-Edouard et Jacques. Né à Batiscon, P.Q., en 1875, il fit ses études à l'Académie Commerciale de Québec. Il débuta en affaires à Montréal, en 1892, avec la maison Foisy et Frères, marchands de pianos et de machines à coudre. Il arriva à Victoriaville en 1897 et commença à travailler pour sa compagnie actuelle comme simple commis, ensuite comme comptable. Vers 1917, il fut promu gérant, position qu'il occupa jusqu'en 1920, alors qu'il fut élu vice-président et gérant général. Il devint président de la compagnie en 1926. Depuis la mort de son associé, M. Georges Cantin, en 1940, lui et ses deux fils sont devenus les seuls propriétaires de Victoriaville Furniture Limited.

M. Alain s'est toujours occupé de la chose publique. Il fut échevin et maire de Victoriaville pendant plusieurs années ainsi que président de la Commission scolaire. Il fut membre du Conseil Supérieur de Travail de la province de Québec; président de l'Association des manufacturiers de Meubles de la province et de la Chambre de Commerce de Victoriaville.

tivité, de sorte que les machines usuelles sont encore perfectionnées à Victoriaville Furniture Limited.

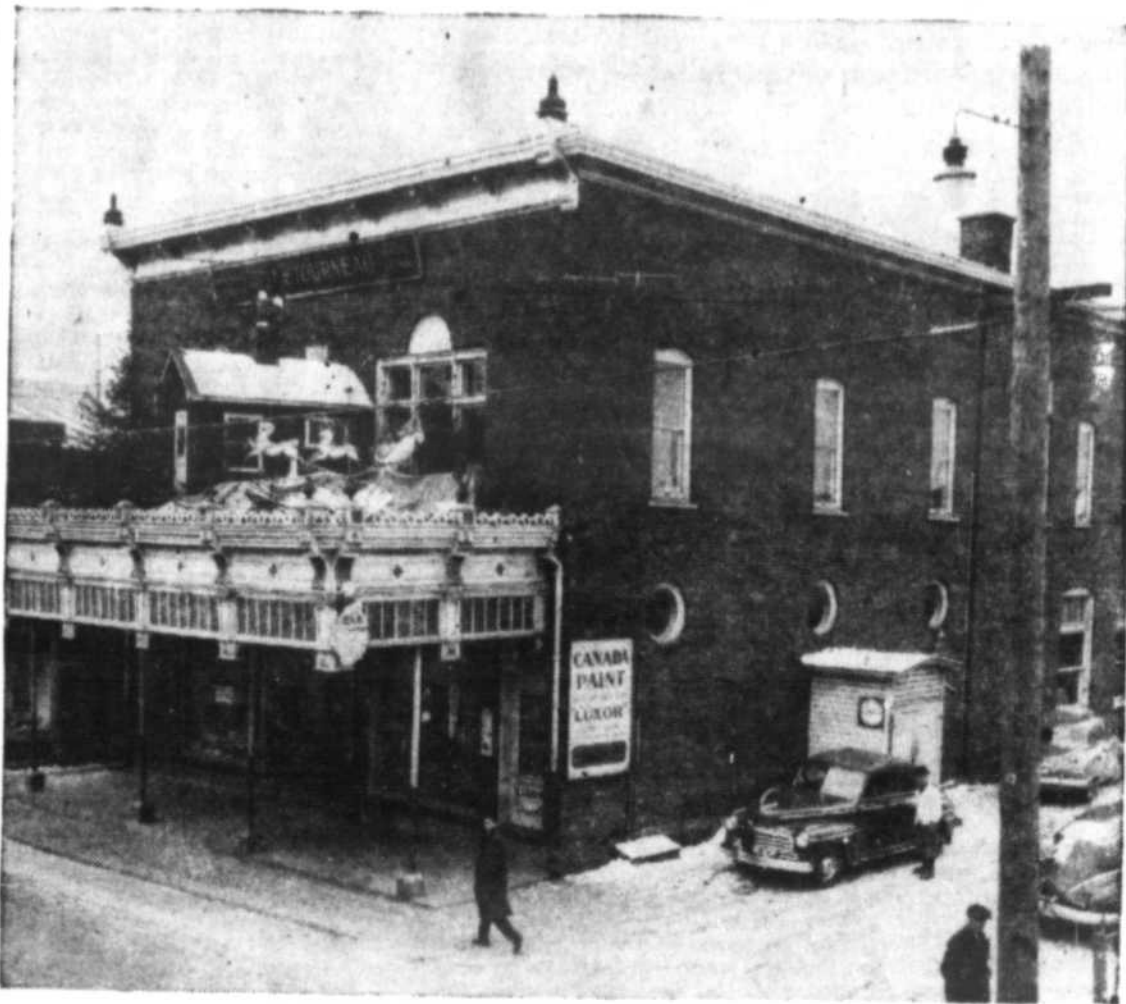
C'est ainsi que Victoriaville compte une des usines des plus progressives du Québec grâce au travail et à l'ingéniosité de ses propriétaires et du personnel compétent qu'ils se sont adjoint. C'est par l'application judicieuse des plus saines méthodes industrielles et économiques que la Victoriaville Furniture n'a cessé de progresser jusqu'à produire plus de 300 mobiliers de chambre à coucher et de salle à manger par semaine.

61 années d'existence de la maison A. G. Létourneau Limitée

Pages d'histoire de la maison A.-G. Létourneau Limitée — Des employés fidèles et dévoués — Quelques notes sur la famille Létourneau

Fondée le 5 décembre, 1889, la maison de commerce A. G. Létourneau aurait pu célébrer son jubilé de diamant le 5 décembre 1949, vu ses soixante ans d'existence.

Cet anniversaire remarquable, sans avoir été souligné d'une façon tapageuse, a toutefois marqué un jalon nouveau dans l'histoire de cette maison de commerce qui s'est avérée de plus en plus prospère. En effet par suite de la mort de son dernier propriétaire, feu A. G. Létourneau, décédé le 4 septembre 1948, une nouvelle réorganisation dans l'administration s'imposait. Aussi le premier janvier 1950, une compagnie à fonds social fut formée, sous le nom de A. G. Létourneau Ltée, dont Madame Albertine P. Létourneau est présidente; Mlle Yvonne Létourneau, vice-présidente; M. Chs.-Eugène Létourneau, trésorier; M. Chs.-Omer Létourneau, secrétaire, et Mlle Eva Létourneau, directrice.



L'immeuble de la maison A.-G. Létourneau, marchand de fer de Victoriaville.

M. F.-X.-Georges Létourneau étant décédé en octobre, 1907, son fils Alphonse lui succéda, en achetant de sa mère la part de son père. La raison sociale du commerce était alors devenue AUGER & LETOURNEAU, par déférence pour l'oncle plus âgé, qui avait été le partenaire de son père. Cette société fut dissoute en 1921; mais le commerce a continué ses opérations sous le nom de A. G. LETOURNEAU, unique propriétaire, jusqu'à son décès survenu le 4 septembre 1948.

A. G. Létourneau Enr. s'est incorporé le 19 novembre 1949, pour commencer ses activités, sous sa nouvelle raison sociale, A. G. LETOURNEAU LTEE., le premier janvier 1950, et compte 31 employés ainsi que trois actionnaires dont voici liste des noms et années de service:

Personnel de la maison

Mlle Yvonne Létourneau, Vice-Présidente, 16 années de service; M. Chs.-Eugène Létourneau, Trésorier, 19 années de service; M. Chs.-Omer Létourneau, Secrétaire, 11 années de service; M. J.-E. René, 34 années de service; M. Jos. Blier, 18 années de service; M. Alfred Lachance, 20 années de service; M. P.-E. Houle, 5 années de service; M. J.-Louis Patry, 5 années de service; M. Gérard Daneault, 4½ années de service; M. Gérard Beauchesne, 2½ années de service; M. Laurent Pinard, 2 années de service; M. Rolland Boucher, 1½ année de service, (représentant à l'extérieur); M. Raymond Jutras, 1½ année de service, (représentant à l'extérieur); M. Renaud Therrien, 1½ année de service; M. Marcotte Blier, 1½ année de service; M. Daniel Vachon, 1½ année de service; M. L.-E. Pelletier, 1½ année de service, (représentant à l'extérieur); M. Yvon Hébert, 1½ année de service; M. Roger Gilbert, 1 année de service; M. Simon Smith, 1 année de service; M. J.-N. Desmarais, 1 année de service, (représentant à l'extérieur); M. Fernand Gagné, 6 mois de service; M. J.-A. Falardeau,

1½ année de service; M. Germain Gosselin, 6 mois de service; M. Maurice Jolibois, 6 mois de service; M. Gérard Morissette, 3 mois de service; M. P.-E. Savoie, 3 mois de service; M. Rosaire Lupien, 8 mois de service; M. Claude Bérubé.

Personnel du Bureau

Mlle Jeannine Beauchesne, 4½ années de service; Mlle Germaine Gendreau, 2½ années de service; Mlle Rolande Côté, 1½ année de service; Mme L.-T. Brochu, 1 année de service; Mlle Georgette Héneault, 6 mois de service.

SITES ET IMMEUBLES DE CETTE MAISON DE COMMERCE

Le premier établissement fut situé sur le terrain où se trouve actuellement l'hôtel Manoir Victoria.

Vers 1900, M. F.-X.-Georges Létourneau, grand-père de la génération présente, se construisit une maison sur la rue Notre-Dame, à l'est plus spécialement la maison où demeure le Dr Georges Roy, et qui est encore la propriété de la compagnie. Attenant à cette dite maison privée fut érigé un magasin pour être loué à la société Létourneau & Auger.

En 1914, M. A.-G. Létourneau construisit un vaste immeuble, où il transporta le commerce de la société qui, dissoute en 1921, n'a cessé de se développer sous sa ferme administration.

Mue par un bel esprit d'entente et ayant à son crédit l'expérience des affaires, la nouvelle direction saura mener à bonnes fins cette importante reprise commerciale, qui fait l'orgueil de la localité.

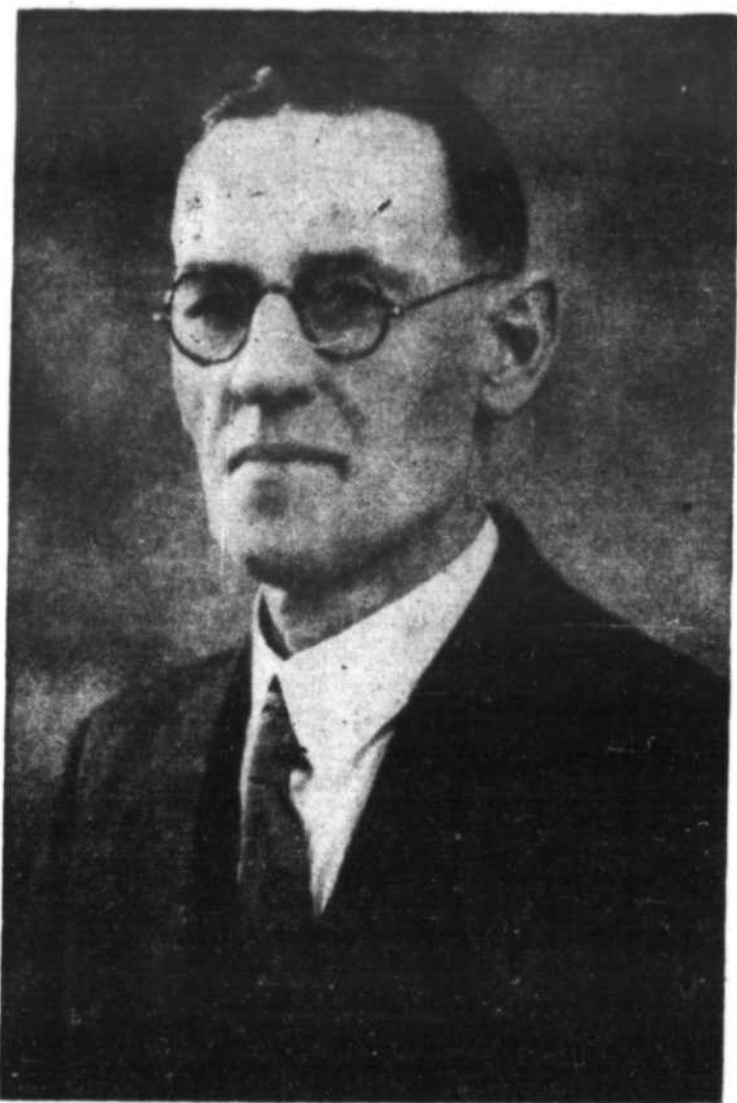
QUELQUES NOTES SUR LA FAMILLE LETOURNEAU

M. F.-X.-Georges Létourneau était fils d'une nombreuse famille. Six de ses soeurs furent religieuses chez les Dames Ursulines. L'un de ses frères fut médecin à Québec. La plus âgée de ses soeurs s'est mariée et elle a eu une très belle famille de plusieurs enfants dont le Rév. Père Gustave Jean, S.J., et une religieuse chez les Dames du Sacré-Coeur.

M. Alphonse Létourneau, fils de M. F.-X.-Georges Létourneau, s'était marié, en 1902, à Mlle Albertine Perreault, petite-fille du fondateur de Victoriaville. De ce mariage sont nés dix enfants dont huit sont vivants. Feu M. Alphonse Létourneau, comme son père, aimait la chasse et la pêche. Il favorisait tous les sports dans la région en aidant les jeunes dans toutes leurs activités. Il a aidé plusieurs industries dans la ville de Victoriaville. Il possédait une ferme modèle où il aimait à utiliser ses loisirs.

Il était membre du club Belle-rose des Laurentides, à St-Michel des Saints. Il fut l'un des principaux organisateurs du Club Sportif de Victoriaville, qui a doté cette ville de la glace artificielle.

M. Alphonse Létourneau fut un travailleur consciencieux. Le 4 septembre 1948, il décédait à l'Hôtel-Dieu St-Joseph, à Arthabaska, après une longue et pénible maladie soufferte avec résignation et esprit chrétien. Son épouse, née Albertine Perreault, a continué son commerce aidée de sa fille aînée, Mademoiselle Yvonne, et de ses fils, MM. Charles-Eugène et Charles-Omer Létourneau.



M. A.-G. Létourneau, promoteur de l'essor de la maison qui porte son nom.

HISTORIQUE DE LA MAISON A. G. LETOURNEAU

Le 5 décembre, 1889, MM. Georges Auger et F.-X.-Georges Létourneau faisaient une déclaration d'affaires au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, à l'effet de fonder et administrer une maison de commerce de ferronnerie, d'articles de charbon et de quelques matériaux de construction. Il y a soixante ans, à Victoriaville, la demande pour ces produits était plutôt restreinte, on le conçoit: aussi MM. Létourneau et Auger, les propriétaires fondateurs, suffisaient-ils seuls à l'administration et au service de la clientèle.

Le 10 mai, 1894, M. Georges Auger vendit sa part à l'un de ses frères, M. Zéphirin Auger; alors, le commerce se continua sous la raison sociale "LETOURNEAU & AUGER". Les commandes se multipliaient. Le travail augmentait de jour en jour. Aussi, fallut-il songer à s'adjoindre un employé, M. Narcisse Fortier, qui est demeuré trente-trois ans au service de cette maison de commerce. Plus tard, M. Valère Labbé y fut employé durant plus d'un quart de siècle. M. Alphonse-Georges Létourneau, alors âgé de dix-sept ans, fils de l'un des propriétaires, entra au magasin.

LE COURRIER DE José

Un jeune homme de vingt-cinq ans qui agit encore en enfant gâté a besoin de sentir qu'on lui résiste — Céder devant lui ne lui vaut rien du tout

Chère José,

Je viens à mon tour vous demander conseil. J'ai rencontré un jeune homme avec qui je sors régulièrement depuis trois semaines. Comme j'ai vingt-cinq ans, je ne peux pas sortir que pour tuer le temps. Je suis sérieuse. Puis-je demander à ce jeune homme qui est de mon âge s'il sort sérieusement ou simplement pour passer son temps? Vous allez peut-être me dire que nous ne nous fréquentons pas depuis assez longtemps, mais il travaille avec moi et je le connais depuis un an.

Il a fréquenté une autre jeune fille pendant un an et demi. Il devait la marier mais il a rompu. Il faut vous dire qu'il n'est pas sérieux mais volage. Il a été bien gâté par ses parents et je crois que c'est pour cela que je ne puis lui faire dire un mot de sérieux.

Comment faire pour l'attirer davantage à moi? Il m'a avoué l'autre soir qu'il voulait depuis longtemps me rencontrer. Qu'en pensez-vous?

GRAND COEUR

Ma chère amie, si le jeune homme dont vous me parlez n'est pas plus sérieux que vous le dites, à 25 ans, il n'offre pas beaucoup de garanties pour l'avenir.

Si j'étais vous, je ne montrerais très indépendante. Ces enfants gâtés ont besoin de constater qu'on leur résiste. Céder devant eux ne leur vaut rien du tout.

Vous seriez pleinement autorisée à lui demander le but qu'il poursuit en vous fréquentant. Vous en avez d'autant plus le droit qu'il a déjà rompu une fois ses fiançailles et que rien ne vous assure qu'il tiendra ses promesses dans l'avenir. Soyez prudente. Ne vous attachez pas trop vite à lui. Exigez qu'il vous donne des preuves de sérieux. Qu'il se rende compte que vous n'admettez pas son langage léger à tout propos. C'est justement au début de vos fréquentations que vous pouvez obtenir qu'il progresse dans ce sens. Plus tard, il sera trop tard, parce qu'il aura pris l'habitude de ne pas causer sérieusement avec vous. Si vous ne remarquez pas un effort pour changer, chez lui, ne vous attardez pas, regardez ailleurs.

La vie est longue pour une femme mariée à un homme superficiel. Si vous trouvez la situation difficile durant vos fréquentations, un temps pendant lequel il vous est loisible de choisir, quelle serait la situation après un mariage quand justement, vous seriez liée.

Voilà ce que je pense, ma chère correspondante. Il me serait difficile de penser autrement d'après ce que vous me dites.

Croyez-moi bien désireuse de vous éclairer. Votre amie,

JOSE

Q. — J'habite une petite ville assez populeuse et industrielle, dans laquelle je voudrais partir un commerce que je suis à peu près certaine de réussir. J'ai un très grand terrain où je pourrais cultiver les fleurs et les légumes et me faire construire de grandes serres. Pourriez-vous me dire comment m'y prendre ou m'indiquer un endroit où je pourrais apprendre la culture des fleurs et légumes ainsi que faire des bouquets de mariée, de corsage, couronnes mortuaires, etc.

Fleurette

R. — Vous pourriez vous adresser au Jardin botanique à Montréal pour vous informer de la culture des fleurs et des légumes. On vous donnerait là des renseignements. Vous pourriez également faire venir le catalogue de la maison dont vous me parlez. On donne de nombreux trucs de culture dans ce catalogue.

Pour ce qui est du métier de fleuriste, j'ai appris qu'il n'existait aucune école du genre au Canada. Il y en a deux aux

Etats-Unis. La seule façon d'apprendre le métier, c'est de vous engager chez un grand fleuriste. Bon succès, ma chère Fleurette.

* * *

Q. — Je voudrais moi aussi répondre à un courrier et avoir des renseignements sur ce genre de travail. Faut-il une instruction spéciale? Est-ce assez payant pour ne faire que ce travail? Faut-il donner son nom à un journal? Faut-il régler les cas tout seul ou demander l'avis d'un prêtre? Des livres suffisent-ils? Est-ce que la collection de plusieurs volumes pour répondre aux choses demandées est coûteuse?

Je vous serais très reconnaissante de m'éclairer sur ce point. Je me nomme Lise et le courrier porterait mon nom. Est-ce que vous m'approuvez? J'aimerais beaucoup ce travail et il me semble que j'ai des aptitudes.

J'aurai 16 ans au mois de mars et je suis en 9e année mais je pourrais m'occuper de ce travail avec mes études qui

ne se continueront peut-être pas bien loin... etc.

Lise

R. — Ma chère Lise, si j'ai bien compris, vous m'autorisez à publier votre lettre à partir de ce point du courrier dont vous révez.

Pour répondre à un courrier, ma jeune amie, il faut d'abord et avant tout, posséder une certaine expérience de la vie. C'est, croyez-moi, beaucoup plus important qu'une instruction spéciale. Je ne sais pas du tout le salaire qu'on peut donner à une courriériste. Pour ma part, ce travail est ma contribution au progrès d'un journal qui me tient à coeur et que je veux servir.

Les sources de renseignements à mesure que nous faisons des recherches. L'occasion est belle pour offrir mes remerciements aux nombreux amis qui chacun dans leur domaine ont à l'occasion orienté mes réponses. Il faut donc, ma petite fille, beaucoup de connaissances, d'amis, etc. Il est des cas de conscience pour lesquels nous avons besoin des conseils d'un prêtre.

Votre projet ne pourra se réaliser que plus tard et pour débiter, vous pourriez créer un courrier dans un journal local qui n'en compte pas. Tentez votre chance. Pour vous habiller, correspondez avec vos amis.

Vos autres questions trouveront leur réponse dans les prochains numéros.

Q. — St-Benoît de Granby est une paroisse naissante, par conséquent toutes ses oeuvres paroissiales sont naissantes aussi. Y aurait-il des âmes généreuses parmi vos lecteurs qui nous enverraient des jeux de cartes neufs ou usagés afin que nous puissions organiser des parties au profit de nos oeuvres? Merci à l'avance.

M. CYRILLE FLUET,
285 boul. Boivin,
Granby, Qué.

R. — Volontiers, je passe votre demande au courrier et j'espère qu'on l'entendra.

Q. — Que signifient les noms suivants: André, Armand, Cécile, Lionel, Gérard, Raymond, Jeanne, Roger? 2) Quel est le caractère des hommes et des femmes nés en juin? Merci.

Future maman

R. — Voici pour les noms, dans le même ordre: génie, défenseur, bonne institutrice, petit lion, administrateur, professeur très gracieuse, orateur.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile. Faites de l'argent à temps complet ou partiel: apprenez à faire des bonbons à la maison: gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement: Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.

2) "On dit" que les gens nés en juin sont bien habiles de leurs mains. Ce sont des amis sûrs et dévoués, fidèles dans le malheur comme dans le bonheur. Ils aiment le mouvement et le plaisir.

Je ne certifierais pas que ces "on dit" sont de grosses vérités.

Q. — Auriez-vous une adresse où l'on puisse les jupes à plis soleil? 2) Est-on tenu d'offrir un cadeau à l'occasion de fiançailles?

Une jociste

R. — Il ne m'est pas permis de passer d'adresses commerciales dans les colonnes de ce courrier. Consultez les annonces. 2) On ne peut pas se dispenser d'offrir un cadeau si on est invité à des fiançailles.

Q. — Ma jeune fille de 16 ans terminera son cours commercial anglais à l'été pour travailler dans un bureau. Pouvez-vous me donner quelques suggestions sur le genre de vêtements à porter

pour ce travail? Elle est grande, mesure 5 pi. 7 po., ses cheveux sont presque noirs et elle a le teint mat. Merci.

Soreloise

Ma chère maman de Sorel, je vous félicite de songer à l'apparence de votre grand-fille lorsqu'elle travaillera. Cela contribue beaucoup au succès des jeunes sténos ou dactylos. Une tenue sobre est de rigueur au bureau. Des petites robes sombres à collet blanc; les robes de plaid; le genre tailleur. Les patrons n'aiment guère les "ollettes" d'été trop légères, leur approbation va plutôt à celles qui ont l'air propre et pimpant, mais sérieux. Les petits costumes se portent beaucoup aussi à l'ouvrage, avec des blouses toujours impeccables. Et dans ce genre, vous verrez comme le choix est grand parmi les modèles offerts dans les différentes compagnies de patrons de robes. Bonne chance, à la maman et à sa grande fille qui entre dans la vie.

J. B. Monfette Ltée

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola

4, rue Marchand,

Victoriaville, Qué.

Tél: 891-J

Le Système Comptant Enrg.

J.-A. RICHARD, prop.

MARCHANDS EN GROS

Farine, grains, moulées, provisions et épicerie,
tabacs et bonbons

Tél. 1530

Victoriaville

Meilleurs souhaits
de

J.-E.-C. GIROUX ENRG.

Matériaux de construction Plywood — Veneer — Charbon — Bois —
Tuile d'asphalte — Matériaux de toiture.

35, rue St-Louis

Tél. 322

Victoriaville

Avec les compliments de

PAUL BRUNELLE

Distributeur de

PEPSI-COLA

et agent de la brasserie

DAWES et BLACK HORSE

33, rue St-Jean-Baptiste.

Victoriaville

L'Enigmatique Monsieur

MR SMITH DETECTIVE...
 "VOUS VOULEZ OUBLIER DE CE DERNIER INDICENT."
 "IL EST TEMPS QUE JE VOUS DONNE TOUTES LES EXPLICATIONS..."
 "MAIS IL Y A BARRI CES DOCUMENTS PLUSIEURS OSSIERS QUI NOUS APPARTIENNENT ET DONT NOUS TENONS ABSOLUMENT A REPRENDRE POSSESSION."
 "C'EST PROBABLEMENT POUR CELA QUE NOUS SOMMES ICI..."

"COMME VOUS L'AVEZ VU, JE SUIS OBLIGE DE PRENDRE BEAUCOUP DE PRECAUTIONS ET S'ILS COUPERAIENT QUI JE SUIS... LES AGENTS D'ALLIANCE QUI VOUS ETES..."
 "ET NE TENIENT A CE QUE NOUS NOUS EN ALIENS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE..."

LESSEATEUR, SMITH ET PIERRE METTENT AU POINT UN PLAN, MAIS, DE LEUR CÔTE, LES ESPIONS MONT PAS PERDU LEUR TEMPS.

"A BORD D'UN YACHT DE PLAISANCE..."
 "LA PARTIE EST MAINTENANT ENGAGEE. NOUS AVONS DEJA DES PROPOSITIONS DE CERTAINS GOUVERNEMENTS. MALHEUREUSEMENT LE SMITH ET SON COLLEGE SONT BIEN GEMANTS. ILS NE SE DE PLACENT PAS PAR HASARD ICI ET ILS PRENNENT TROP DE PRECAUTIONS POUR CACHER LEURS ALLES ET VENUES..."

"NOUS AVONS ESSAYE DE LES FAIRE EXPULSER MAIS IL N'Y A PAS ASSEZ DE PREUVES DE LEUR ACTIVITE..."

"JE CROIS QUE SMITH CHERCHE A ENTENDRE EN CONTACT AVEC... NOUS. NOUS LES AVONS SUIVIS ET ILS MONT PAS L'AIR DE CHANGER LA BATILLE. PEUT-ETRE CORR-ILS ICI POUR TRAITER AVEC NOUS..."
 "VOUS AVEZ CARTE BLANCHE POUR VOUS EN OCCUPIER. MAIS PRENEZ LES PRECAUTIONS NECESSAIRES..."

"ILS S'EN VONT, C'EST LE MOMENT."
 "LESSEATEUR SE LIVRE A UNE PERQUISITION DANS LA CHAMBRE DE SMITH."
 "DE NE TROUVE RIEN D'INTERESSANT."
 "TELEPHONE!"

"OUI D'ACCORD BIEN NON COMMANDE, MAIS VOUS TENEZ AU COURANT..."

"IL FAUT PREVENIR LE CHEF."
 "TIENS! UNE LETTRE!"

"LE MEILLEUR, C'EST-CE QUE JE VOUS DRAIS... NOUS AVONS RAISON DE CROIRE QU'ILS ETAIENT LA POUR TRAITER AVEC NOUS..."

"Le piège a réussi. Je vais prendre officiellement contact avec vous pour recevoir vos propositions."
 L'Amateur

"LE MEILLEUR JOUR, LESSEATEUR REUSSIT A JOINDRE SMITH."
 "J'AI ETE CHARGE DE RECEVOIR VOS PROPOSITIONS. IL Y A UN SACHET QUI CONTIENS LES PLANS. ILS SONT CACHEZ ICI."
 "POUR CELA, IL FAUT QUE VOUS M'EN PARLIEZ. LES PLANS SONT ICI."
 "OUI, C'EST BIEN NEGRECH!"

"JE SUIS D'ACCORD MAIS ES VEUILLANT VOIR LES PLANS AVANT DE MONNER UNE REPONSE DEFINITIVE..."
 "TRÈS BIEN, JE VAIS M'EN OCCUPIER ET JE PENAI ETRE UN RENDEZ-VOUS PAR VOTRE INTERMEDIARE."
 "VOILA L'ORDRE QUI FAUT SUIVRE. IL VA ALLER A RENDEZ-VOUS AVEC LES VANGERS PLANS."
 "NOUS NE LE PARDONS PAS DE VUE..."

"EST-CE QU'IL VA M'EMMENER ICI COMME CELA?!"

"SPEZEREI"

"SI JE VOUS REVENIR... NOUS NE VOUS OCCUPONS PAS!"
 "C'EST BIEN NEGRECH!"

"EST-CE QU'IL VA M'EMMENER ICI COMME CELA?!"

"SI JE SUIS OBLIGE DE PRENDRE BEAUCOUP DE PRECAUTIONS ET S'ILS COUPERAIENT QUI JE SUIS... LES AGENTS D'ALLIANCE QUI VOUS ETES..."

"VOILA PROBABLEMENT LA CACHEE..."

"EST-CE QU'IL VA M'EMMENER ICI COMME CELA?!"

"VOILA PROBABLEMENT LA CACHEE..."

Nos annonceurs sont vos amis

◆ ◆ Le COIN des JEUNES ◆ ◆

Les Ecrivains pour la Jeunesse

“Souvenez-vous de moi en paradis”

(Extrait du livre de Claire Dutrisac, "A LA LUEUR DU FEU")

*S'il a suffi, Seigneur, d'une si douce plainte,
La plainte d'un honni, d'un paria, d'un gueux,
Pour que de quelques mots tu bannisasses ses
craintes
Et que ce scélérat devienne un bienheureux,
Si tu n'as demandé que cette foi sans feinte,
Si tu n'as exigé de ce vil hors-la-loi
Qui tout le temps d'avant gémissait sans con-
trainte,
Qu'un vol de compassion de sa croix à ta
Croix,
J'ai moins d'angoisse au coeur en face de
mon âme,
Car tu me pèseras aux mesures et poids
Dont tu pesas cet homme et d'autres plus
infâmes,
Encor plus insultants à ta divine loi.
Mais lorsque tu tiendras en ta justice droite,
Mon âme toute nue en sa malignité,
Quand tu contempleras ma pauvre vie étroite,
Ce point imperceptible à ton éternité,
Rappelle-toi, Seigneur, de ta grande promesse
Aux humains incarnés sous face de larron.
Souviens-toi du voleur et de l'humble ten-
dresse
De ce déchu, cet être en qui rien n'était bon.
Il eut pour tout mérite, aux heures les plus
dures,
La force de t'aimer. Très mince est mon
amour,
Car j'ai trop peu souffert, et je ne suis pas
pure
Tel le petit enfant que tu baisas un jour.
Et je n'ai pas péché tout comme Madeleine,
Et ne suis même pas le prodige, le fou*

*Dont le retour chassa le tourment et la peine
Et qui sa coupe bat, sur le sable, à genoux !
Et tu ne viendras pas, plein de joie inquiète,
Me chercher au buisson dans le creux du
ravin,
Et me porter bien doux, d'une marche quiète,
Me gardant près de toi, dans l'ombre du che-
min...
Tu promis au pécheur une joie infinie
Au milieu de tes anges et des parfaits chré-
tiens.
A l'avare, ce traître, à Pierre qui renie,
Tu offrés ton pardon et les nommes "les
tiens".
Mais à tous ces mortels, ces hommes insipides
Qui vécurent toujours de mille compromis,
Alliant ton amour à leurs désirs cupides,
Constamment hésitants, constamment in-
soumis,
Mais à tous ces mortels, comme à moi, ta
servante,
Que réserveras-tu, puisque mes quotidiens
Ne sont que vanités, plaisirs de dilettante,
Toi qui jadis flétris l'orgueilleux pharisien ?
Dieu, ta miséricorde est l'espoir des humains,
L'espoir divin offert à la désespérance,
Et l'absolution qui tombe de ta main
Donne à l'âme un désir d'envol, de délivrance.
Pourrais-je t'adresser en dernière supplique,
Pour obtenir enfin ton ultime pardon,
Le désir du voleur, prière pathétique,
Moi qui ne sais pas être autant que bon
larron ?*

MOUETTE ARDENTE.

Je suis André Ledoux

Je suis André Ledoux, un gagnant du concours de février. J'ai reçu Teddy du Saguenay. Mes trois soeurs et moi le lisons avec joie.

Merci à Madame Gilberte Tremblay de nous faire goûter sa fine littérature. Vivent nos Ecrivains pour la Jeunesse.

J'envoie ma photo pour votre journal.



Nos gagnants de mars

Nos gagnants de mars verront leur nom dans le prochain journal, soit, la première semaine d'avril.

Claire Dutrisac, notre auteur du mois se charge d'adresser elle-même les prix aux gagnants. Chacun de ces volumes portera sa signature.

Bonne chance à tous nos jeunes amis.

Voici Denise Rolland

Voici Denise Rolland une des gagnantes des concours de l'an dernier. Nous pu-



blions avec plaisir ces félicitations que lui adresse son professeur. "Sincères félicitations à Denise Rolland, élève de 4e Année de l'école Stadacona, une des heureuses gagnantes du concours de "Mon Petit Prie". C'est une fervente de ce petit missel qui participe à tous les concours. Elle prend aussi part à tous les concours du Front Ouvrier et remporta un prix l'an dernier."

ROMAN DU FRONT OUVRIER

Le secret de l'abbé Ferval

par Sylvain Roche

No 16

Il grogna trois fois pour reprendre pied sans secousse avec les basses réalités du monde non policier, et, secouant sa bouffarde au-dessus du livre ouvert dont il faisait usage comme cendrier, il émit :
— J'imagine que quelqu'un va pouvoir nous donner des lumières.
— Sur le texte du document ?
Il me regarda, l'esprit totalement ailleurs, et murmura :
— Oui, peut-être.
— Et ce quelqu'un...
— Celui qui possède le "banc". C'est de lui que je veux parler.
— Le banc où nous avons trouvé les cendres ?
— Oui.
— Vous pensez qu'il...
— Je pense qu'il doit savoir quelque chose, en effet. Allons le trouver ! Il s'appelle Horace de Brancourt, m'a-t-on appris. C'est le propriétaire du château voisin.
— Auparavant, peut-être pourrions-nous manger ? suggérai-je.
— Peut-être, accorda le P. Laronde sans conviction.
Ce qui ne l'empêcha pas de manger avec un fort bon appétit, car, lorsqu'il y pense, le P. Laronde est un gros mangeur.
Après avoir ainsi rassasié nos estomacs, nous nous dirigeâmes vers le château. M. de Brancourt nous reçut très aimablement. C'est un homme dans la soixantaine, célibataire un peu endurci et colonel de cavalerie en retraite. Il est assez rond, sensiblement conges-

tionné; il porte une petite moustache en poils de brosse à dents et parle un langage sans détours de cuirassier.
— Alors, nous accueillit-il, vous êtes venus sermonner ces communistes ?
Je me fis aussitôt la remarque qu'il n'appartenait sûrement pas à la race de ces nobles qui sacrifient les mânes de leurs ancêtres sur l'autel de la cause prolétarienne, comme disent les théoriciens du Parti.
— Oui, répondit tranquillement le P. Laronde. Les autres aussi.
— Oh! les autres... pouffa le vieux garçon.
— Eh! monsieur de Brancourt, les communistes ne sont jamais que des schismatiques qui se sont trompés d'Eglise. Ce ne sont pas les pires.
— Allez leur dire !
— Bien sûr. Je le leur dis toutes les fois que j'en ai l'occasion.
— C'est votre rôle. Mais, croyez-moi, un bon petit tour de vis. N'y a que ça de vrai avec ces gens-là.
— C'est exactement ce qu'ils disent en parlant de vous.
— Vous ne voulez tout de même pas qu'on se laisse manger ?
— Ça ne serait pas la première fois que les chrétiens se feraient manger. C'est même comme ça que le christianisme a triomphé partout.
— Bah! vues d'idéalistes, tout ça !
— Non, vues de martyrs. Et vues de chrétiens. Si notre Maître n'a-

vait pas été crucifié, le monde n'aurait pas été sauvé.

— Oui, tout ça est très beau, mais la réalité est bien différente.

— Vous trouvez que ce n'est pas la réalité? Qu'est-ce qu'il vous faut!

Horace de Brancourt alluma une cigarette.

— Tout de même, Révérend Père, vous n'allez pas me dire que les catholiques seront victorieux en se laissant flanquer une balle dans la nuque. Et c'est ce qui nous attend si...

— Les catholiques sont toujours victorieux quand ils se sacrifient pour Dieu et pour leurs frères. Mais ils ne sont pas heureusement toujours obligés de mourir pour ça. Il leur suffit de vivre chrétiennement.

— Je vais à la messe tous les dimanches et jours de fête.

— C'est bien, cher monsieur. Et vous respectez les commandements de Dieu et de l'Eglise?

— De mon mieux.

— C'est très bien. Et encore?

— Ça n'est déjà pas si mal. Vous ne trouvez pas?

— Si. Mais c'est loin d'être parfait.

— Je ne suis pas un saint.

— C'est bien dommage pour vous. Mais sans être un saint on peut être un saint homme.

Je sentais la moutarde monter au nez d'Horace, et, un peu inquiet, j'essayais de deviner la secrète pensée du dominicain.

(à suivre)

LE SECRET DE L'ABBE FERVAL, par Sylvain Roche, Editions Ouvrières, 224 pages. En vente aux Editions Ouvrières, 1037, rue St-Denis, Montréal, au prix de \$1.00 (par la poste: \$1.10).

annonces classifiées

Argent à temps libre : tissage, statuettes, patrons à découper, caractères d'après prénom, langage des amoureux, formules économiques. Pour renseignements gratuits, par correspondance seulement: Artisanat, 3812 Montana, Montréal.

OMEX BLANCHARD

Distributeur d'huile à chauffage, .18 le gallon
.17½ passé 100 gallons,
IMPERIAL no 1
CL: 4502

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MODERNE, cours par correspondance, de la sixième à la douzième année primaire supérieure. S'adresser à C.P. 1293 (Place D'Armes), Mt.

EXTRA EXTRA

Faites disparaître vos taches de rousseurs, dans quelques jours. Employez Rou-Gax. 4 onces 50 cents. Produits Modernes, 444 Bruno, Drummondville, Qué.

PHARMACIE ROULEAU

3719, rue Adam FR. 6000
Montréal

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

Emile Brière, O.D.

Consultation de 9 à 6

7088, St-Hubert DO. 1350

COURS PAR CORRESPONDANCE — Enseignons Français Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuit sur demande. Adressez COURS PRATIQUES BILINGUES Enrg., Casier: 66, ST-HYACINTHE, P.Q.

FERNAND PION

Assurances générales
584, rue Cadillac, Montréal
Tél: TU: 2839
Ex-dirigeant jockey

Pour vos impressions, voyez:

LAURENT HERVIEUX

M. A. M. E. U. R.

4992, rue Jeanne d'Arc

Tél: CLairval 4301

M. O. N. T. R. E. A. L.

La femme et la vie

Penser avant de dépenser

Voici des directives générales au point de vue achats de denrées alimentaires pour ainsi vous faire réaliser qu'il faut s'intéresser davantage à mieux connaître nos produits canadiens et leur coût, afin de tirer le plus de profits possibles d'un budget même limité. Le budget est un sujet assez épineux en ce moment, et tous que nous en sommes, il nous faut constamment y faire des ajustements.

Dans le partage de son budget, on doit économiser sur tout autre item, avant de lésiner sur la nourriture.

Il faut penser avant de dépenser et apprendre à économiser en dépensant. Ce semble paradoxal, mais il est possible de faire des économies marquées dans certaines dépenses. Voyons quelques points à se rappeler en achetant des denrées alimentaires et, de cette façon, économiser en dépensant.

Se tenir au courant de la situation du marché en écoutant les programmes de radio, en lisant les rapports des journaux à ce sujet.

Ne jamais partir pour le marché avant d'avoir décidé de ses menus pour quelques jours et se faire une liste en conséquence; ici entre l'économie du temps. Acheter le nécessaire d'abord, et le superflu ensuite.

Acheter le moins souvent possible par téléphone. Il n'y a rien comme de voir ce qu'on achète. Très souvent, certains produits sont mis en vente le jour même.

Par exemple, des fruits, des légumes un peu trop mûrs, qu'on craint de perdre.

Le marchand ne nous téléphonera certainement pas pour nous faire profiter de cette aubaine. Les marchands sont bien occupés et ils n'ont pas le temps de faire un choix aussi minutieux que nous pouvons le faire nous-même.

Se faire un devoir d'acheter nos produits canadiens d'abord. Acheter les aliments qui sont les plus abondants. Acheter les fruits et les légumes en saison, alors que les prix sont raisonnables.

Acheter en quantité tout ce qui peut se conserver et se défier des fausses économies.

Fromage refait, la livre, 47; 1/2 livre, 26c. Gélatine, 2 oz., 20c; 1/2 livre, 59c. (\$1.60 la livre).

Acheter au poids, à la mesure, à la douzaine au lieu de dire: donnez-m'en pour 25c, 50c.

Comparer les prix de différents magasins.

Profiter des ventes de denrées d'usage courant si l'occasion est réellement bonne.

Bien regarder l'étiquette sur les boîtes et les paquets; elle indique la quantité toujours et la qualité dans certains cas. Ceci est bien important. On se trompe soi-même. La loi exige qu'on marque la quantité, mais on ne le fait pas en chiffres qui aveuglent.

Surveiller la balance pour s'assurer qu'on a son poids et vérifier ses achats. C'est ici qu'on trouve sa liste de marché très utile.

Acheter par catégorie, suivant la qualité qui vous convient. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous parlerons de chacune des denrées alimentaires individuellement.

Tenir compte de la valeur nutritive des aliments. Un aliment qui coûte cher n'est pas par le fait plus nutritif; le prix n'indique nullement la valeur alimentaire. Certains produits sont de luxe à n'importe quel prix, d'autres sont indispensables quel qu'en soit le prix.

Les aliments à la livre, en sacs, coûtent meilleur marché que les aliments en paquets...

Avoine roulée, 5 livres au sac, 37c; boîte de 48 onces, 26c et 25c; cacao, 1 livre, 37c; 1/2 livre, 25c.

Tout le muscle de la viande a la même valeur nutritive. Les morceaux bon marché valent autant que les morceaux de choix. Exiger qu'on vous remette les os, les parures qui serviront pour une soupe. Les foies de boeufs, de porcs, d'agneau, valent nutritivement le foie de veau, mais les prix diffèrent.

Veau, 93c; boeuf, 41c; porc, 25c.

L'Épiphanie...

(Suite de la page 15)

mand Fullum et Ti Queen; 2e ligne: Marcel Laporte, André Lépine et Albert Tessier; 3e ligne: Damas Brien, Sylvio Lépine et Jean-Claude Laporte; défenses: Marcel Turengau, Viau Lépine, Roger Morin et Paul Forest; gardiens de buts: Jean-Paul Morin et R. Asselin; gérant du club: Rolland St-Cyr; instructeur: Lucien St-Cyr.

Série moins...

(Suite de la page 15)

Canadair de la Ligue de hockey Montréal...

Fernand Thibault, Roger Lande et Jacques Monette, trois jeunes et brillants joueurs de baseball Jr de la métropole, partiront le 1er avril prochain en compagnie de l'éclairer Oscar Major des Royaux de Montréal, pour aller s'entraîner à Cambridge. Thibault et Monette brillent également au hockey avec les clubs Chevaliers de Colomb intermédiaires de l'aréna St-Laurent et Champêtre Jr B, champion futur de la province.

Quel beau film!

"Ah! quel beau film!" soupire Cécile à Yvette, en sortant du cinéma, les yeux rougis par les larmes. "Quel beau film!" "Tu parles d'un sans-cœur, abandonner sa fiancée pour une fille de vie".

"Rien n'empêche, de dire Cécile, que j'aimerais bien ça l'avoir pour mari; il a l'air si fin. As-tu vu comme il fait bien l'amour?"

"J'aimerais bien ça me trouver un type comme lui. Il me semble que je ne l'aurais pas perdu moi."

"Que veux-tu, Cécile. Faisons-en notre sacrifice et contentons-nous de ce que nous pouvons trouver; dire que je ne serai jamais dans ses bras."

Yvette et Cécile continuent de rêver tout haut à leur acteur préféré. Tout ce qu'elles sont allées voir au cinéma c'est lui. Elles le traînent dans leur vie, dans leurs pensées, dans leur travail. Elles font des comparaisons. Elles sont déçues.

Elles ne sont pas allées au cinéma pour se distraire ou pour s'instruire, elles y sont allées pour satisfaire leurs illusions et une passion mal orientée. Pour elles, le cinéma c'est une compensation à leur amour idéalisé qu'elles ne pourront pas avoir.

Le cinéma ce n'est pas cela. Le cinéma doit être une détente ou un moyen de se renseigner. Si nous ne voulons pas que le cinéma fasse de nous des êtres malheureux, il faut savoir y aller, il faut savoir choisir nos films, il faut savoir juger ce qu'on nous montre afin de ne pas prendre le rêve pour la réalité, afin de ne pas nous bâtir une vie irréaliste que nous ne pouvons pas atteindre. Yvette et Cécile sont des victimes du cinéma; elles risquent de ne jamais connaître le bonheur. Elles ne se sont jamais soucies de savoir si tel film était bon ou mauvais. "Il n'y a pas de mal à voir n'importe quel film, nous sommes assez vieilles pour que ça ne nous fasse rien", disaient-elles.

On ne peut pas voir n'importe quel film, car un film peut être bon ou mauvais. Il faut savoir discerner leur valeur. Alors que certains films mettent à l'honneur la vertu, qu'ils expriment des idées saines, qu'ils offrent des scènes décentes, d'autres étalent le vice et l'immodestie et répandent des idées fausses et dangeureuses.

Le cinéma est un loisir sain et enrichissant si nous savons nous en servir. Formons-nous un esprit critique et consultons les connaisseurs. Ne soyons pas comme Cécile et Yvette. Allons nous reposer au cinéma et profitons-en pour accroître nos connaissances.

LOUISE P.

L'Élégante



7023

PATRON EN FRANÇAIS
C-7023

12-14-16-18-20 ans

N'est-ce pas que cette toilette possède beaucoup de charme et de distinction?

Son double collet, d'une coupe élégante, peut être uni ou bordé d'un petit gallon contrastant.

La jupe est garnie de deux poches fantaisistes et de plissé en avant, et de 3 laises dans le dos.

Un 14 ans requiert 3 vgs. 1/2 dans un tissu de 42" de largeur.

Pour commander ce patron, inclure un bon de poste et bien indiquer le numéro C-7023, la grandeur désirée, votre nom et adresse au complet. Les timbres ne sont pas acceptés.

Adressez à:

L'ÉLÉGANTE
C. P. No. 54,
Ville St-Laurent, Qué.

POUR ÊTRE CHIC...
MADAME
EXIGEZ LA MARQUE
JUNIOR
CLASSIC
MODES

Quand vous achetez

MANTEAUX
COSTUMES

Fabriqués par

J.-C. MARCIL, Mfg.

5139 Fabre FALKIRK 2988
MONTREAL



MONTRES
et
BAGUES
—
SERVICE
de 3 à 8
JOURS

SERVICE DE 24 hres

SUR RÉPARATION DE

PLUMES · BRIQUETS · BRACELETS

OUVRAGE GARANTIE

Domponnette
J. BRASSARD, prop.

ATTENTION SPÉCIALE
aux commandes postales

PRIX SPÉCIAUX
AUX MARCHANDS

256 EST, STE-CATHERINE
LANCASTER 6933 · MONTREAL

GRATIS!

Une règle de 3 pieds
donnée avec chaque
achat d'un rouleau,
durant la vente.

GRATIS!

Un rouleau de 100 lbs
de préart donné avec
chaque achat de 5
rouleaux.

Pour \$12.00 seulement
couvrez tous vos planchers

1,200 rouleaux de

PRELART IMPRIME

Ce qu'il vous faut pour

- MAISONS DE CAMPAGNE
- CAMPS D'ÉTÉ
- SALLES DE JEU

Tout le préart, de qualité
irrégulière est vendu en rou-
leaux d'environ 150 livres, soit
50 verges carrées

8c LA
LB

Nous expédions C.O.D. par toute la province

GEORGES-EMILE CHAMPEAU

45 est Beaubien Montréal
CA. 6820 CA. 2288

GRATIS

GRATIS

Les Citadelles extrêmement confiants

Les Reds de T.-Rivières sportifs dans la défaite

(par J. LABERGE)

Ils n'ont pas oublié de féliciter et de souhaiter bonne chance au Canadien Jr. — Bon travail de Jack Toupin. — Plusieurs joueurs ne reviendront pas. — Et maintenant le baseball.

T RIVIERES, 18 (DNC) — Le sort en est jeté, une série mémorable dans les annales de la Ligue Junior a pris fin, lundi dernier. Les Reds ont perdu la dernière partie de la série contre le Canadien Jr au compte de 6 à 5 après du jeu supplémentaire. Les Reds qui avaient commencé la 3ième période avec 2 points d'avance ont vu le Canadien Jr effectuer un sensationnel rattrapage pour s'assurer la victoire. Sennett a été le héros de cette partie en comptant le point vainqueur avec un lancer à fleur de glace qui a pris Perreault par surprise.

Aussitôt que la partie fut terminée les joueurs des Reds s'empresèrent d'aller féliciter les vainqueurs en leur serrant la main et leur souhaitant bonne chance contre les Citadelles de Québec. Les 2 derniers joueurs à quitter la glace furent McDougall des Reds et Moore du Canadien Jr qui après s'être parlé assez longuement quitteront la glace sous les applaudissements d'environ 11,000 personnes. Les Reds ont fait preuve d'un bel esprit sportif en félicitant le Canadien Jr car nous nous rappelons que l'an dernier alors que les Reds avaient éliminé le Canadien Jr après une partie très orageuse les joueurs du Canadien Jr s'empresèrent de retourner dans leur chambre sans même se donner la peine de féliciter les vainqueurs à l'exception de 4 ou 5 gentilshommes de ce même club.

Les Reds ont clôturé une brillante saison et le coach Jack Toupin a fait de l'excellent travail avec une équipe qui n'était pas toujours consistante mais qui était des plus combattives. Il a fallu au Canadien Jr 9 parties, soit la limite pour éliminer nos valeureux Reds. Cette édition de 1949-50 laissera un bon souvenir parmi les amateurs locaux, car ces jeunes menaient une vie exemplaire.

L'an prochain, les Reds perdront presque toutes leurs étoiles à l'exception de Perreault qui sera encore dans les buts, s'il ne passe pas à la ligue Américaine de hockey, et Toupin pourra encore compter sur les jeunes Talbot et Hayes à la défense, Berniquez et Pépin sur les avants, mais il lui faudra d'excellents joueurs pour faire oublier les Saindon, les Deschênes, les Larrivée, les Riley, les stickhandlers Paquin et McDougall, etc, etc, qui ont laissé un souvenir mémorable.



P. Metcalfe Cliff Goupille

Le Sherbrooke est puissant dans tous les domaines. Sa défense est particulièrement efficace avec de solides gaillards comme Metcalfe et Goupille. Heindl, Labrie et Bush sont aussi des barrières à peu près infranchissables devant Leclerc.

Les Citadelles devraient l'emporter. — Ils possèdent une meilleure défensive et une puissante offensive.

QUEBEC, le 17 mars. — (Jean Poirier) — Au moment où nous écrivons ces lignes, Canadiens et Citadelles sont engagés dans une lutte à mort qui décidera du champion Jr A de notre Province.

Les Canadiens ont profité du fait que les Citadelles n'étaient pas dans leur assiette pour remporter la première partie 4-3, mais les Citadelles, évoluant comme à l'ordinaire, leur ont servi une leçon de hockey dans la 2ième partie au Forum pour les humilier par l'imposant pointage de 7-1. La 3e partie, au Forum, a été nulle.

Nous sommes maintenant persuadé que les Citadelles remporteront les grands honneurs. Si Sam Pollock n'a que Rose, Moore, Gould à opposer aux trois tris de Pete Martin et Roche à Hudson, Mudie, Plante et Lemonde sur la défense, il ne fera plus maintenant de grand tapage. Les Citadelles sont de beaucoup supérieures aux Canadiens.

Dans la première partie, aucun joueur des Citadelles ne s'est vraiment distingué mais dans la 2ième, Paillé, qui avait été faible à Québec, a brillé d'un vif éclat et Béliveau, Gervais, Pridham ont dirigé l'attaque. Pete Martin qui est un fin connaisseur n'a pas fait jouer Béliveau dans la 3ième période au Forum, car ce n'était pas nécessaire.

Les Canadiens ne sont même pas du calibre du National qui les battraient même sans Geofrion.

En marge des séries... Béliveau a compté 2 buts en moins d'une minute au cours de la 2ième partie... Nous avons appris de source généralement bien informée que Jack Latter, président des As de Québec, avait approché Jean Béliveau... Mais Frank Selke, Yvan Dugré et Tommy Gorman n'ont pas dit leur dernier mot... A notre humble avis Jean Béliveau fera le saut chez les professionnels, l'an prochain, ou tout au plus dans 2 ans... Nous pouvons dire sans crainte de blesser ses coéquipiers que Jean Béliveau appartient à un degré supérieur au hockey Jr, si puissant soit-il.

Maintenant que la saison du hockey aux 3-Rivières est chose du passé, les amateurs locaux jetteront un coup d'oeil sur la saison du baseball qui approche à grands pas car nos fervents du baseball savent que le sympathique Geo. Scherger a été réengagé encore cette saison comme pilote des Petits Royaux. Scherger fit de l'excellente besogne l'an dernier et nul doute que cette année encore avec un club plus consistant il saura donner à notre ville un club gagnant. L'entraînement des Petits Royaux devrait commencer vers le 6 avril prochain.



Doug Harvey s'est particulièrement mis en vedette, ces jours derniers pour le Canadien, en lui permettant d'annuler contre Détroit, jeudi soir dernier, participant aux deux buts de son club. Samedi soir, il participait à un but du Canadien, et dimanche soir à New-York, il comptait deux buts. Pour un joueur de défense, ce n'est pas si mal.

Les Sénateurs ont mal joué contre Québec

(par ALEC. GAGNON)

OTTAWA, 19 (DNC) — Nos Sénateurs n'ont pas figuré de la façon que l'on s'attendait, mais il faut, en toute justice, dire que Québec a beaucoup mieux fait que les nôtres qui ne semblaient pas pouvoir se faire valoir de la manière que nous étions habitués de les voir. La saison de hockey est finie pour nous mais pas pour ce qui concerne la ligue, car nous continuerons à suivre ses activités avec un très vif intérêt.

Nous avons causé quelques instants avec Dartnell avant qu'il ne s'embarque pour la première joute à Québec et celui-ci nous a affirmé que son équipe aimerait mieux rencontrer le Sherbrooke que Québec car il prétendait que ceux-ci étaient plus solides un peu partout. Nous voyons maintenant son point car on sait ce qui est arrivé à nos vaillants Sénateurs.

ENTRE FILETS — Il appert qu'au moins sept de nos joueurs présents ne seront pas de l'alignement l'an prochain. Nous pourrions voir Smith, Check, Stahan, Greene, Robinson, Dartnell et Tremblay pour une chose certaine. Il y a Hellyer et Tudin qui ne sont pas trop sûrs d'être choisis pour faire partie de l'équipe.

Nous voudrions mentionner une chose que nous avons constatée depuis le début de la saison et que nous croyons qu'il vaut la peine d'écrire. Nous voulons féliciter Pat Roy pour ses articles toujours si justes. Il fait très bien et nous ne manquons jamais un de ses articles que nous goûtons beaucoup. Encore une fois chapeau bas devant Pat.

Il y a beaucoup de choses qu'un chroniqueur pourrait écrire au sujet d'une équipe mais souvent il se voit placé dans une sorte de camisole de force par des circonstances quelconques, soit pour entretenir de bonnes relations avec le club ou soit pour obtenir plus de collaboration de la part des joueurs ou de la direction. Ce fut le cas de certains chroniqueurs du Front et nous savons que cette fois nous ne nous mettons pas les pieds dans les plats. Quelques-uns critiqueront un peu fort mais il n'est pas tard qu'ils en entendent parler. Nous avons toujours su qu'il y avait des "money players" sur l'équipe, et nous savons qui ils sont, mais à quoi bon les dénoncer? Est-ce que votre chroniqueur aurait le pouvoir de les faire changer d'attitude? Nous en doutons fort car nous avons vu l'an dernier un grand quotidien dénoncer un joueur avec peu de résultats.

Nous n'avons pas aimé la façon dont les coaches ont fait le choix de leur équipe d'étoiles, et ce parce que l'on a exclu Copp complètement et comme la majorité de nos confrères nous croyons que



Willie Pep demeure toujours le monarque incontesté des boxeurs poids plume. Dans un combat monotone disputé à New-York vendredi dernier, il a facilement défait l'aspirant européen Ray Famechon. Celui-ci n'a jamais été menaçant. Un juge a accordé 9 rondes à Pep, 3 à Famechon, déclarant les 3 autres nulles. Un autre juge a accordé 12 rondes à Pep et déclaré les 3 autres nulles. L'arbitre a décerné 10 rondes au champion, 3 à Famechon et déclaré les 2 autres nulles.

celui-ci est encore le meilleur joueur de défense de la ligue. D'un autre côté, nous ne croyons pas que Robinson aurait dû être choisi sur la première équipe, car il aurait dû se faire valoir plus qu'il ne l'a fait pour avoir ce titre. Un autre point, nous avons placé Hébert sur la deuxième équipe comme coach et nous croyons notre choix judicieux. En effet, celui-ci n'avait pas le matériel de Carlin et il a quand même très bien fait quoique nous le croyons un peu bouillant surtout sur le banc pendant les joutes et il faut aussi dire que son langage n'est pas approuvé par l'Académie française. Mais tout cela ne lui enlève pas ses qualités de coach.



Tout en alignant d'habiles compteurs comme TONY LICARI (ci-dessus), les Aviateurs ont dû baisser pavillon contre le Hull-Volant dans la semi-finale de la Ligue Senior de l'est du Canada.

Nous n'écrivons plus sur les Sénateurs, cette saison, mais nous vous reviendrons l'an prochain avec, nous l'espérons, une équipe toute neuve. Nous souhaitons au confrère Roy d'avoir le même plaisir que nous avons eu, l'an dernier, dans la conquête de la coupe Allan. Le Sherbrooke devra cependant batailler fort s'il veut battre les As.

Le seul espoir qui nous reste est le Hull-Volant qui a sur son alignement des anciens joueurs junior tels que Phil Desjardins, Carbonneau, Généreux et Gaëtan Desforges. Soit dit en passant, Gaëtan fait très bien à Hull. Incidemment, les Volants sont en finale contre le Cornwall et nous n'osons pas faire de prédictions, mais rien ne nous ferait plus plaisir que de voir les nôtres l'emporter. Nous savons qu'ils n'auront pas beaucoup de chance pour la coupe Allan, mais tout de même ce serait toujours ça de pris, comme dirait Maurice Chevalier.

COURS DE CULTURE PHYSIQUE PAR CORRESPONDANCE

Voulez-vous devenir en santé, forts et musclés, écrire sans tarder en incluant 25¢ pour recevoir un dépliant illustré ainsi qu'un numéro spécimen de la revue "Santé et Développement Physique".

Adressez-vous ADRIEN GAGNON

7712 St-Hubert, Montréal.

Marchand de chaussures
J. L. GILBERT
133 ouest, rue King
Sherbrooke

J. A. PIGEON Enrg.
Ubalt et Albert Pigeon, prop.
VALISES — SACOCHES et
ARTICLES DE CUIR
Chaussures "Slater" pour hommes
Cordonnerie moderne
65, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Tél. 1259

Tél: 8462-J Tél: 845-W
CAOUPETTE & QUIRION
Entrepreneurs généraux
Soumissions et estimés sur demande
Rue Orford sud Sherbrooke, Qué.

ALLATT'S
Fabricants de
bons pains, roulés, gâteaux et tartes
SHERBROOKE Téléphone 724

LEBLANC ELECTRIQUE
Remontage de moteurs
Vente et réparation d'accessoires électriques
Brochage en général
Spécialité: Chauffage et ventilation électrique
Pour domicile et industrie
J. M. LEBLANC, prop.
Entrepreneur électricien
308 King O. Sherbrooke, Qué.

Les salles de démonstration de meubles LACROIX & FILS
PIANOS, RADIOS, LAVEUSES ELECTRIQUES, FRIGIDAIRES, NEUFS OU USAGES, lits, sommiers, matelas, chesterfields, studios, mobiliers de cuisines, poêles, vendus à des prix d'aubaines pour cause de frais d'administration des plus bas.
Ventes par termes si désirés
Consultez toujours: "Les salles de démonstration de meubles LACROIX & FILS, 120, Avenue Laurier, Sherbrooke, Qué., pour économiser des \$\$\$\$\$\$"

AS vs ST-FRANCOIS EN FINALE

Intéressante semi-finale entre Sherbrooke et Royal — Belle tenue de Jacques Plante — Mentions à Goupille, McAtee, Cox, McNeil et Malone — Rétrospective sur la semi-finale

(par PAT. ROY)

SHERBROOKE, 20. (DNC) — Le St-François de Sherbrooke, dirigé par l'habile Yvan Dugré, a triomphé des jeunes Royaux du combattif Frank Carlin. Dans les six parties qu'a duré cette semi-finale, les amateurs ont vu du très beau hockey. Les 6 joutes furent excessivement intéressantes et ont fourni beaucoup d'émotion aux fervents de notre sport national.

L'expérience et la pesanteur ont triomphé de la jeunesse et de la vitesse. Ce triomphe n'a surpris personne, car tous les experts prévoyaient la victoire du Sherbrooke. Mais le Royal a donné beaucoup de fil à retordre à nos gars. Deux fois le Royal est venu de l'arrière pour égaliser les chances.

Il est une chose aussi que nous tenons fort à souligner, c'est que la grande étoile de cette série, à notre avis, a été Jacques "La tuque" Plante, qui a été simplement sensationnel dans ses filets. N'eût-été de sa tenue extraordinaire, le Sherbrooke "aurait emporté en 4 parties et par des scores décisifs. On pourrait le constater en lisant plus bas le sommaire des lancers, contre chaque cerbère dans chacune de six joutes.

La deuxième étoile va, croyons-nous, à Cliff Goupille, le "vieux rouge". Il a joué d'une façon magistrale dans cette série, comme il le fait toujours d'ailleurs dans les parties importantes. Cliff est un de ces joueurs qui donne son meilleur et qui joue pour le plaisir de jouer, non pour le côté pécunier. La troisième étoile, toujours selon nous, fut Norman McAtee, qui est le brillant centre de notre première ligne. Il a compté 5 buts en tout, dont le but vainqueur dans la fameuse partie de 80 minutes. "Normie" est le joueur le plus froid sur la glace et sa longue expérience en fait un joueur extrêmement dangereux autour des buts.

Voici maintenant quelques mentions très spéciales pour le Royal: Cox, McNeil, Malone; pour le Sherbrooke: Barry, Côté, Sinclair, Leclerc et Vinet. On pourrait ajouter pour ce dernier club tous les joueurs, car tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Plante a compté 3 points dans la dernière partie, pour accomplir le seul tour du chapeau. Ossie Carnegie a surpris tout le monde par sa belle tenue; Bush fut l'inspiration des deux dernières joutes.

On se souvient que Bush fit suspendu avec Manastersky pour 3 parties. Bush n'est plus le joueur d'autrefois, mais il est très essif et sait donner du "pep" à ses compagnons. Samedi soir et dimanche, il fut continuellement en évidence. C'est là que l'on se rend compte de l'importance de la présence d'un tel joueur sur la glace. Dans cette décision d'Azala Choquette, Sherbrooke fut le plus puni. Nous ne reviendrons pas sur cette question, tous les journaux en ont parlé.

Voici maintenant le résumé des 6 parties.

1ère partie: gagnée par Sherbrooke au score de 4 à 1. Compteurs: Bush, Côté, Heindl, McAtee et Desaulniers. Faits saillants: bataille à coups de bâtons entre Manastersky et Bush. Ce fut la plus violente bataille vue à Sherbrooke et elle fut provoquée par Manastersky. Sherbrooke eut l'avantage dans 85% de la partie. Plante protégé par McNeil et Cox fut merveilleux. Lancers: 38 contre Plante et 16 contre Leclerc.

2e partie: gagnée par Royal 6-3. Compteurs: Knutson (2), Thompson (2), Pepin, Denis, Planche, Gladu, Préfontaine. Faits saillants: lancer de punition par Knutson qui déjoua

Leclerc et sévérité des arbitres Munday et Bennett qui décernèrent 19 punitions, dont 11 durant la 1ère période. Lancers: contre Plante 18 et contre Leclerc, 15.

3e partie: gagnée par Sherbrooke 3-2. Compteurs: Pepin (2), Côté, Heindl et McAtee. Faits saillants: le but compté par Heindl 78 secondes avant la fin de la joute pour égaliser le compte et le jeu de 3 périodes supplémentaires avant de déterminer un gagnant. McAtee compta avec rapidité, après 10 secondes de jeu dans cette 3e période supplémentaire. Dans la 1ère période, Leclerc n'avait eu aucun lancer à arrêter pendant deux minutes alors que Sherbrooke était à court d'un homme. Lancers: contre Plante 32 et contre Leclerc, 21.

4e partie: gagnée par le Royal 3-2. Compteurs: Malone (2), Pepin, McAtee et Carnegie. Faits saillants: la plus intéressante des parties jusque là. Plante est "miraculeux", Royal a les "breaks", les arbitres Bennett et Mullins son erronés et copieusement hués par la foule. Phil Metcalfe, le joueur de défense du Sherbrooke, joue merveilleusement et est applaudi maintes fois par la foule. Lancers: contre Plante 41 et contre Leclerc, 23.

5e partie: gagnée par Sherbrooke 4-1. Compteurs: McAtee (2), Côté, Planche et Desaulniers. Faits saillants: Plante est extraordinaire, Leclerc ne bloque aucun lancer dans la 1ère période et n'en bloque également qu'un dans les 15 dernières minutes de la deuxième, et n'arrête son premier qu'à la fin de la 9e minu-

te dans la 3ème. Partie très intéressante malgré la grande supériorité du Sherbrooke. Pete Morin se fâche contre tout le monde. Les arbitres Stoney et Munday contrôlent bien le jeu qui est assez rude, avec le retour de Bush et Manastersky. Lancers: contre Plante 45 et contre Leclerc, 13.

6e partie: gagnée par Sherbrooke 4-0. Compteurs: Planche (3) et Labrie. Faits saillants: grande supériorité du Sherbrooke, meilleure partie de Leclerc, Pete Morin se fâche de nouveau et fait des siennes mais est toléré par les arbitres. Tous les joueurs se félicitent chaleureusement. Lancers: contre Plante 35, contre Leclerc, 15.

La brillante tenue de Plante, qui a dû arrêter 206 lancers contre 163 pour Leclerc durant ces joutes, prouvent bien le choix que nous avions fait de lui sur la 2e équipe d'étoiles. Nous vions été le seul à le faire. Jacques a un bel avenir devant lui, même s'il a peu de chances de faire le saut avec le Canadien, à moins qu'il n'arrive un accident à Gerry McNeil... Sherbrooke rencontre maintenant le Québec dans la finale.

Voici la liste des compteurs du Sherbrooke au cours de la série Royal-St-François:

	PJ	B	A	Pts
Planche	6	5	2	7
McAtee	6	5	1	6
Sinclair	6	0	6	0
Labrie	6	1	5	0
Côté	6	3	2	3
Gladu	6	1	2	3
Bush	6	0	3	3
Goupille	6	0	3	3
Heindl	6	2	0	2
Bossy	6	0	2	2
Carnegie	6	1	1	2
Préfontaine	6	1	0	1

Série moins excitante entre Canadiens et Citadelles!

Le Canadien semble fatigué de sa série contre Trois-Rivières. — Il reste quand même favori. — Détails contre l'Ontario au Forum.

(Par RAY ASSELIN)

MONTREAL, 20 (DNC) — La série Citadelles-Canadiens pour le championnat junior de la province de Québec et le droit de prendre part aux séries de la coupe Memorial est loin de susciter un intérêt aussi grandissant que celle Canadiens-Trois-Rivières auprès des amateurs locaux qui ont assisté aux parties disputées dans la métropole. Le Canadien semble se ressentir des 9 joutes qu'il a livrées contre les Reds et tout indique qu'il ne pourra donner son plein rendement dans cette série finale de 4 de 7.

En plus de cette fatigue, le jeune Canadien est privé des services d'un de ses meilleurs joueurs de défense en Kervin Conway, de même que de l'ailier Rocheford, tous deux blessés.

Toutefois, le Canadien est toujours favori pour l'emporter, car il aligne en Rose-Moore-Gould, l'une des meilleures combinaisons junior de la province, en plus des deux autres trios formés de Sinnott-English-Nadon et Marshall-McCready-Rocheford comme substituts à l'attaque. Sur la défense le vétéran Ernie Roche forme avec Hollingsworth, Conway et Dawson un mur difficile à franchir devant le cerbère Roger Morissette qui est toujours à la hauteur de la situation.

Pour les Citadelles, seuls Jean-Guy Béliveau et Gordie Hudson tiennent leur club en marche, et s'ils viennent à perdre ces deux porte-couleurs, ils deviendront une proie facile pour le Canadien, tout comme l'a été le National contre les Citadelles, quand Bernard Geoffrion a dû entrer à l'hôpital.

Dans une courte conversation téléphonique avec M. Alphonse Thérien, président du circuit, nous avons appris qu'advenant même le

cas d'une victoire des Citadelles, il y aurait quand même au moins trois et peut-être quatre parties de la prochaine série contre le représentant de l'Ontario qui seront disputées au Forum de Montréal. M. Thérien croit que le club ontarien sera l'équipe à battre pour l'obtention du trophée Memorial, mais il est d'avis que le Canadien comme les Citadelles sont capables d'accomplir cet exploit.

Ici et là... Bernard Geoffrion est maintenant chez lui depuis lundi dernier et se porte très bien. Il avait eu une couple de crises sur son lit d'hôpital la semaine dernière, mais tout est passé... Slim Béliveau, des Citadelles, aimerait bien porter les couleurs du Bleu Blanc Rouge, mais son père semble s'y opposer et Jean a dû refuser une couple d'offres de M. Selke depuis le début de la saison. Béliveau demeure cependant toujours sur la liste de négociation du Canadien... Denis Brodeur, du National, et Mico Perreault, des Reds, ont joué l'un contre l'autre de nouveau, vendredi soir dernier à Verdun, le premier pour l'Hydro-Québec et le deuxième pour le

(Suite à la page 13)

L'Épiphanie, champion de la ligue de l'Achigan

Il remporte cet honneur à sa première saison dans ce circuit intermédiaire. — Séries fort contestées.

Par R. ASSELIN

L'ÉPIPHANIE, 46 (Spécial au "Front Ouvrier") — La Ligue de hockey intermédiaire de l'Achigan, nouveau circuit formé cette saison, et dont le président est Dorivat Bernier, vient de terminer sa première campagne qui a connu d'excellents succès, avec les équipes des paroisses de St-Esprit, Terrebonne, St. Paul l'Ermitte et l'Épiphanie. Ce n'est seulement qu'à la dernière joute de la saison régulière qu'on a pu connaître le club qui devait finir en première position, c'est-à-dire l'Épiphanie, avec un point d'avance sur le St-Esprit, suivi de très près par Terrebonne et St-Paul l'Ermitte.

Dans les séries éliminatoires, le St-Esprit passa en finale en battant difficilement le St-Paul et l'Épiphanie eut finalement raison du Terrebonne dans la troisième partie de leur série de 2 de 3 par le compte de 6 à 5, après une période de jeu supplémentaire. Dans la série finale pour le championnat de la ligue, et la possession du trophée de la Québec Venir, entre l'Épiphanie et le St-Esprit. L'Épiphanie remporta la palme grâce à un ralliement de 2 victoires consécutives, après avoir perdu la première, gagné la suivante et perdu la troisième au compte de 3 à 1.

La dernière partie donna lieu à du jeu supplémentaire et les quelque 1,000 spectateurs qui ont envahi la patinoire des RR. PP. du T. S. Sacrement à Terrebonne ont bien goûté le résultat de la joute, accordant une magnifique ovation aux nouveaux champions de la Ligue intermédiaire de l'Achigan. Les étoiles de cette dernière joute furent Albert Tessier qui compta les 3e et 4e buts, donnant la victoire et le championnat à son équipe, René Papineau, André Lépine, Roger Morin, ainsi que tous les autres porte-couleurs qui ont participé à la conquête du précieux trophée sans oublier le gérant Roland St-Cyr, et l'instructeur Lucien St-Cyr. Voici maintenant la liste des joueurs du club L'Épiphanie: première ligne: René Papineau, Ar-

(Suite à la page 13)

Apprenez la radio



Bonjour Paul, si on n'avait pas étudié la radio je ne demande ce qu'on ferait, car l'ouvrage devient de plus en plus rare.

Où mon vieux s'est grâce aux cours de l'INSTITUT TECCART si on n'a pas à s'en faire pour notre avenir.

ASSUREZ-VOUS UN BON EMPLOI EN ETUDIANT LA TECHNIQUE DE LA RADIO

PREMIERE LECON GRATUITE

OUVERTURE DES COURS

COURS DU JOUR, SEPTEMBRE 1950

Cours de télévision, le 5 septembre 1950

MAINTENANT, Cours par correspondance.

Faites venir le prospectus de

INSTITUT TECCART INC.

5687 CHRISTOPHE-COLOMB

Tel. GR. 2401-02

Montréal, 10

Pour recevoir votre première leçon, remplissez ce coupon.

- Cours du jour
- Cours du soir
- Cours par correspondance
- Télévision

Messieurs, je suis intéressé en votre cours marqué d'un X et j'inclus 25c en timbres pour recevoir votre prospectus illustré et la première leçon de votre cours.

NOM _____
ADRESSE _____

F. O.

GRATIS

Bracelet de montre EXTENSION avec chaque achat de montre. Escompte de 20% sur tout article de bijouterie.

Ecrivez pour circulaires à
AGENCE POSTALE
ECONOMIQUE
21, rue Samson, Lanson

Le cinéma noir

OU

UN DRAME DE L'HOMME MODERNE

De nombreuses forces influencent la vie de l'homme, la vie des individus comme celle de toutes les communautés pour la composer, l'orienter vers le bien ou le mal.

Les guerres parmi ces influences, si on envisage le poids de leurs responsabilités dans une perspective éthique, tarent l'humanité avec violence d'autant plus marquée qu'elle n'est pas toujours apparente et trouve parfois à sa suite des résonances douloureusement longues. Ce dernier conflit, en affaiblissant les réserves spirituelles des peuples, a comme fait le vide au dedans de la majorité des hommes, a affecté leurs forces physiques et bousculé leur comportement psychologique. Leurs activités sont encore et peut-être pour longtemps imprégnées de cette sorte de néant indéfinissable. La littérature et le cinéma surtout le traduisent avec assiduité depuis six ou sept ans.

A côté de l'école néo-réaliste italienne, de la tendance naturaliste du cinéma anglais, les cinéastes français — Clouzot surtout — ont développé, depuis la guerre, le genre des films dits "noirs", bien qu'il y ait des exceptions notoires comme *Ferri-bique de Rouquier*, *Le silence est d'or* de Clair, *Antoine et Antoinette* de Becker...

Henri-Georges Clouzot d'abord adaptateur et dialoguiste, *Le révolté*, *Les inconnus dans la maison*, en vint à la mise en scène avec *L'assassin habite au 21*; puis ce fut *Le corbeau*, *Qual des Orfèvres* et *Manon*.

Au début de sa carrière de cinéaste, Clouzot s'attarde davantage, comme bien l'on pense, à la typologie de ses personnages et aux dialogues, tout en imprégnant de sobriété et de bon goût sa mise en scène, étroitement liée au fond du film.



Cécile AUBRY, l'interprète de "Manon" film de CLOUZOT.

Manon nous révèle un homme de très grand talent, maître de son métier de jongleur d'images, doué de belles qualités dramatiques et plastiques.

A travers toute l'oeuvre de Clouzot, c'est dans *Le corbeau*, film dense, hallucinant, plus que dans *Manon*, que l'on peut dégager le thème central de son inspiration.

Se livrant moins que Marcel Carné à l'étude de "milieu", il braque sa caméra sur l'homme de ce milieu, lui prête des sentiments, des désirs, lui fouille le coeur pour en déceler tout ce qu'il renferme de malsain; sans complaisance aucune, il le fait souffrir et l'humilie. Pour Clouzot les hommes sont bien plus mauvais que bons; quelque chose en eux les pousse au mal. Car le monde se referme toujours à l'intérieur d'eux.

Bien plus, dans chacun de ses films l'on rencontre un monstre qui domine les autres personnages et exerce une action déterminante sur leur vie: le père bafoué, l'avocat déchu (Raimu) de *Les inconnus dans la maison*; le psychologue maniaque (Larquey) de *Le corbeau*; le vieux vicieux (Dullin) de *Qual des Orfèvres*; le frère égoïste et fourbe (Reggiani), mais surtout ce petit diable de Manon Lescot (Cécile Aubry) de *Manon*.

N'est-ce pas le destin ou mieux la fatalité qui s'installe au milieu d'un monde trouble, inquiet et morbide. Cette fatalité, comme un manieur de marionnettes, tire sur les ficelles qui étalent au grand jour l'hypocrisie de chaque homme et lui découvre la société pourrie dans laquelle il existe.

Et l'homme qui, jusqu'à ce moment, ne sentait que son vide intérieur, considère tout à coup avec effroi l'immense remous qui l'entraîne avec les autres hommes vers le désespoir.

M. Clouzot expose à nos regards gênés ce qu'est, selon lui, l'homme de notre siècle. A ce stade, tel que posé, le problème apparaît comme une inquiétude métaphysique...

Mais l'auteur du *Corbeau* se garde bien de suggérer une solution; on sent d'ailleurs qu'il est incapable de répondre aux questions qu'il pose avec tant de crudité.

Heureux ceux pour qui la petite espérance se lève encore tous les matins!

JACQUES GIRALDEAU

Ouvert de 9 h. 30 à 5 h. 30, samedi compris.
Ouvert jusqu'à 9 h. vendredi soir.



DUPUIS

1ère communion

PARENTS... c'est chez DUPUIS que vous trouverez sûrement la tenue correcte des PREMIERS COMMUNIANTS tout comme les accessoires indispensables.

COMPLETS BLEU MARINE 2 PIÈCES

(5 à 12 ans)

La qualité de la serge BOTANY marine tout laine est des plus recommandées aux parents qui désirent un complet de Première Communion durable. Veston croisé avec une culotte droite... Une fois l'événement passé ce sera une tenue parfaite pour les sorties du garçonnet. Coupe résistante et soignée.

8.95

Les 2 pièces

Éléphants complets "Eton"

inspirés de l'uniforme porté par les élèves du collège ETON en Angleterre.

Complets 3 pièces pour 7 à 12 ans. Veston à devant simple, taille ajustée, 3 boutons crochetés. Gilet à collet châle, 4 poches — 4 boutons crochetés. Le veston uni offert en drap fin; Barathéa noir LE PANTALON de coupe soignée en fin drap à rayures grises très étroites (hairline) — la taille à passe-ceinture, brayette à chaînette éclair. Le bas droit. Le garçonnet portera un tel complet avec fierté en maintes occasions en plus de la Première Communion.

32.50

Les 3 pièces

COMPLETS 3 PIÈCES SERGE MARINE

(5 à 12 ans)

Comme le veston est accompagné d'une culotte droite et d'une culotte BREECHES (équitation) c'est donc un complet qui en forme deux. Belle serge de laine bleu marine. Coupe ample et soignée, veston croisé, très belle apparence.

12.95

Les 3 pièces

DUPUIS
rez-de-chaussée
(De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

REÇU LE

2 JUIN 1950

LE BUREAU NATIONAL DE LA PRESSE